

L'importance du commerce de détail pour l'économie suisse



100.0	110.4	1.5	5061.9	5509.9	16155.5	17788.5	18384.9
7.1	1.0	-1.5	12.5	16.7	23.2	17.4	3.4
100.0	1700.5	1691.3	2120.2	7111.0	7799.7	7161.9	
15.7		-2.0	0.8	14.9	19.4	9.7	14.9

Impressum

Editeur

BAK Basel Economics en collaboration avec
COOP, DENNER, MANOR, MIGROS, VALORA et CHARLES VÖGELE

Direction de projet

Michael Grass

Rédaction

Michael Grass
Urs Müller
Thomas Schoder

Adresse postale

BAK Basel Economics
Gueterstrasse 82
CH-4002 Basel
Tel. +41 61 279 97 00
Fax +41 61 279 97 28
info@bakbasel.com
<http://www.bakbasel.com>

Etude sur mandat de



Préface

Démantèlement de l'îlot de cherté suisse, acquisitions d'entreprises, arrivée de concurrents étrangers sur le marché, coopérations internationales d'achat, flexibilisation des heures d'ouverture – le commerce de détail est en évolution. Mais il fait aussi l'objet de mesures politiques de réglementation à tous les niveaux.

Mais quel est-il donc réellement, ce commerce de détail suisse? Afin de créer une base solide pour le débat autour de l'importance du commerce de détail pour l'économie nationale, et pour les réflexions sur son avenir, l'institut BAK Basel Economics a été chargé de mener diverses études.

Le commerce de détail est d'abord un employeur d'importance: environ 8% des personnes actives occupées travaillent dans le commerce de détail. La présence des femmes, des étrangers et des personnes ayant un bas niveau de formation est supérieure à la moyenne parmi le personnel du commerce de détail. Mais ce secteur offre également des opportunités professionnelles intéressantes aux diplômés des hautes écoles spécialisées et des universités. Le commerce de détail forme 14% des apprentis et apporte donc une contribution sociétale importante à l'intégration des jeunes dans le marché du travail.

La productivité du travail dans le commerce de détail a connu une croissance supérieure à la moyenne depuis le milieu des années 1990, surtout en comparaison avec d'autres branches axées sur les services. Cette évolution positive reflète la dynamique régnant dans le commerce de détail et se traduit par des prix plus bas pour les consommateurs. Mais les salaires ont également connu une nette augmentation depuis le milieu des années 1990, parallèlement à la croissance de la productivité. Etant un secteur qui requiert des ressources humaines importantes, le commerce de détail présente néanmoins une productivité du travail nettement inférieure à celle d'autres branches.

Le commerce de détail est systématiquement sous-estimé quant à l'impact de sa demande sur les secteurs en amont. Le commerce de détail suisse présente une consommation intermédiaire importante, surtout dans les domaines de l'impression et des arts graphiques, de la publicité, de la construction et de l'immobilier, mais aussi des transports. Il constitue donc un moteur significatif de l'économie nationale. 21% des personnes actives occupées de Suisse sont effectivement liées à la consommation dans le commerce de détail. 75 milliards de francs de valeur ajoutée, ou 16% du produit intérieur brut, se rapportent directement ou indirectement à l'activité du commerce de détail.

Les offres du commerce de détail permettent d'établir un rapport de syntonie entre les offres issues du monde entier et une demande de plus en plus individuelle et hétérogène. En outre, le commerce de détail contribue de manière décisive à intégrer dans le marché du travail les personnes ayant un niveau inférieur de qualification. Ces personnes sont très vite appelées à prendre des responsabilités et bénéficient de bonnes chances de promotion dans le commerce de détail grâce à la qualité des offres internes de formation continue.

L'activité économique du commerce de détail génère en outre des recettes fiscales à hauteur de plus de 10 milliards de francs suisses. Pour fournir ces prestations, le commerce de détail doit bénéficier de conditions cadres adéquates et fiables. C'est l'objectif pour lequel nous nous engageons.

R. Benedick, Manor

P. Gaydoul, Denner

P. Wüst, Valora

H. Bolliger, Migros

H.U. Loosli, Coop

D. Reinhard, Charles Vögele

Sommaire

Executive Summary	9
1 Introduction	11
2 Délimitation de la branche économique	12
3 Importance économique directe du commerce de détail	14
3.1 Le commerce de détail en tant qu'employeur	14
3.1.1 Emploi	14
3.1.2 Emploi à temps partiel	16
3.1.3 Occupation des femmes	17
3.1.4 Le commerce de détail en tant que lieu de formation.....	18
3.2 Le commerce de détail en tant que prestataire de services	20
3.2.1 Fonction d'approvisionnement du commerce de détail	20
3.2.2 Valeur ajoutée.....	22
3.2.3 Croissance réelle	23
3.2.4 Productivité du travail	24
3.3 Fonction d'intégration du commerce de détail	28
3.3.1 Intégration de personnes actives occupées peu qualifiées dans le marché du travail	28
3.3.2 Intégration de personnes de nationalité étrangère dans le marché du travail.....	30
3.4 Tableau synoptique des effets directs dans le commerce de détail	33
4 Importance économique indirecte du commerce de détail	34
4.1 Méthodologie	34
4.1.1 Base de données.....	34
4.1.2 Le concept de l'analyse d'impact.....	35
4.1.3 Modèle input-output	37
4.2 Résultats de modélisation	38
4.2.1 Effet indirect de valeur ajoutée	39
4.2.2 Effet indirect d'emploi.....	40
4.2.3 Effet indirect de revenu	41
4.2.4 Effets fiscaux induits	42
4.2.5 Importance des investissements du commerce de détail pour l'économie suisse .	45
4.2.6 Vérification des résultats à l'aide d'un modèle économétrique.....	45
4.3 Tableau synoptique des effets indirects	46
5 Conclusion	47
6 Bibliographie	50

Figures

Fig. 1 :	Emploi dans le commerce de détail	15
Fig. 2 :	Emploi à temps partiel dans le commerce de détail	17
Fig. 3 :	Femmes employées dans le commerce de détail	18
Fig. 4 :	Statistique de l'apprentissage 2003	19
Fig. 5 :	Personnes actives occupées en apprentissage	20
Fig. 6 :	Chiffres d'affaires nominaux du commerce de détail	21
Fig. 7 :	Part des chiffres d'affaires nominaux à la consommation privée	21
Fig. 8 :	Valeur ajoutée : part du commerce de détail à l'ensemble de l'économie	23
Fig. 9 :	Croissance économique du commerce de détail en termes réels	24
Fig. 10 :	Productivité horaire nominale dans le commerce de détail	25
Fig. 11 :	Accroissement de la productivité en termes réels dans le commerce de détail	26
Fig. 12 :	Productivité horaire nominale et salaire horaire nominal d'un choix de branches suisses	27
Fig. 13 :	Structure de formation dans le commerce de détail I	29
Fig. 14 :	Structure de formation dans le commerce de détail II	30
Fig. 15 :	Structure de formation des personnes actives occupées de nationalité étrangère dans le commerce de détail	31
Fig. 16 :	Part des personnes actives occupées étrangères dans le commerce de détail	32
Fig. 17 :	Représentation schématique d'un tableau input-output	35
Fig. 18 :	L'idée de l'analyse d'impact – effet de premier rang	36
Fig. 19 :	Effets indirects de valeur ajoutée	39
Fig. 20 :	Effets indirects d'emploi	41
Fig. 21 :	Effet indirect de revenu	42
Fig. 22 :	Importance directe et indirecte du commerce de détail pour l'économie nationale	47

Tableaux

Tab. 1 :	Délimitation de la branche du commerce de détail selon la nomenclature NOGA	12
Tab. 2 :	Délimitation de la branche du commerce de détail selon la statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail de l'OFS	13
Tab. 3 :	Tableau synoptique des effets directs	33
Tab. 4 :	Effets fiscaux induits	45
Tab. 5 :	Multiplicateurs pour le commerce de détail	46

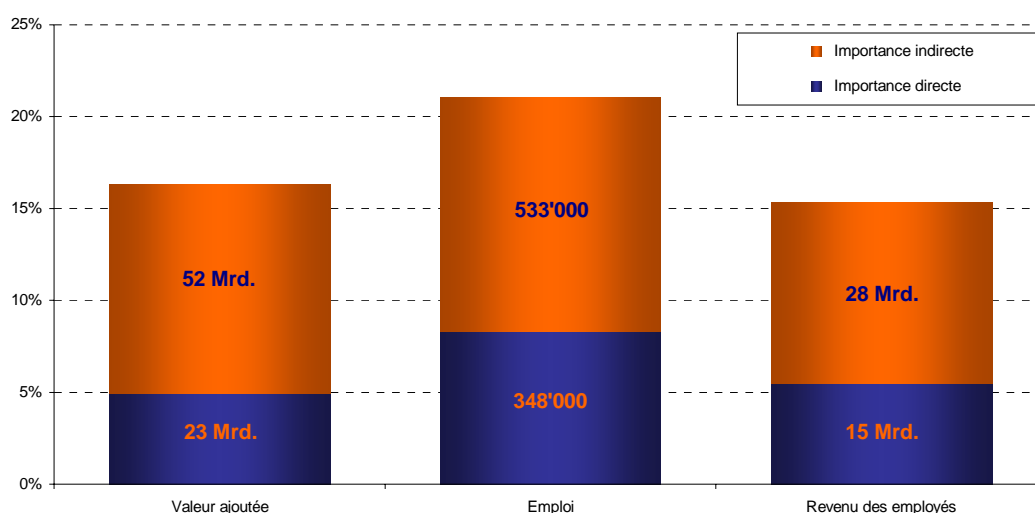
Executive Summary

Le commerce de détail revêt une grande importance pour l'économie suisse, importance qui dépasse largement ce qu'indiquerait une analyse partielle de la branche. Cette étude analyse, pour la première fois, les effets directs et indirects du commerce de détail suisse sur l'économie nationale. Cette « analyse d'impact » s'appuie sur un modèle input-output basé sur les données les plus récentes.

L'analyse se concentre sur la question de l'importance effective du commerce de détail pour l'économie suisse. Cette importance se reflète notamment dans la part du commerce de détail à la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie, dans sa part au nombre de personnes actives occupées dans l'ensemble de l'économie ou encore dans sa part au revenu total des employés. La figure ci-dessous illustre l'importance directe et indirecte du commerce de détail dans ces trois domaines.

Importance directe et indirecte du commerce de détail pour l'économie nationale

En % de l'économie totale



Source : BAK Basel Economics

Les principaux résultats de l'étude se résument dans les considérations suivantes :

Importance du commerce de détail pour l'économie nationale

▪ Valeur ajoutée

L'activité économique du commerce de détail génère environ 75 milliards de francs suisses ou 16% du produit intérieur brut suisse. Le multiplicateur de la valeur ajoutée est de 3.3, l'effet de valeur ajoutée effectif du commerce de détail est donc 3.3 fois plus grand que la valeur ajoutée du commerce de détail en tant que tel.

- **Emploi**

Environ 21% des personnes actives occupées possèdent un emploi en lien avec l'activité économique du commerce de détail. Cette situation concerne environ 881'000 personnes. Le multiplicateur des personnes actives occupées est de 2.5.

- **Revenu**

La part du revenu des employés liée au commerce de détail s'élève à environ 15% du revenu total des employés. Ce pourcentage correspond à une masse salariale brute d'environ 43 milliards de francs suisses. Le multiplicateur du revenu est de 2.8.

- **Produit fiscal induit**

La consommation dans le commerce de détail ainsi que le revenu des employés et les bénéfices directement ou indirectement liés au commerce de détail induisent un produit fiscal à hauteur de plus de 10 milliards de francs pour l'Etat.

Fonction sociale du commerce de détail

Le commerce de détail revêt une grande importance économique, mais joue également un rôle social important pour certains groupes sociodémographiques. Les aspects les plus importants de cette fonction sociale sont les suivants :

- **Le plus haut pourcentage d'emploi à temps partiel**

Parmi les secteurs économiques du privé, le commerce de détail présente le plus fort taux de personnes travaillant à temps partiel. Plus de 40% des employés du commerce de détail sont occupés à temps partiel. Plus d'un poste à temps partiel suisse sur neuf (11.3%) est créé par le commerce de détail.

- **Le plus fort taux d'activité féminine**

Comptant plus de 200'000 employés féminins au total, le commerce de détail occupe environ 13% des femmes actives occupées en Suisse. Le commerce de détail est donc la branche économique connaissant – de loin – le plus fort taux d'activité féminine du secteur privé.

- **Le plus grand formateur**

Le commerce de détail constitue la branche offrant le plus de places de formation. Environ 14% des apprentis effectuent leur apprentissage dans le commerce de détail.

- **Fonction d'intégration**

Etant donné qu'un grand nombre d'étrangers et de personnes peu qualifiées trouvent une opportunité professionnelle dans le commerce de détail, celui-ci remplit également une importante fonction sociale d'intégration au sein de la société suisse.

1 Introduction

Outre sa fonction d'approvisionnement, déterminante pour la société, le commerce de détail joue également un rôle important pour le développement de l'économie suisse dans son ensemble. Sur le plan du nombre de personnes actives occupées ou de la valeur ajoutée, le commerce de détail est l'un des plus grands secteurs économiques en Suisse.

Or l'importance économique effective d'une branche n'apparaît pas immédiatement dans le cadre d'une analyse (partielle) centrée uniquement sur la branche en question. Les marchandises et services achetés dans d'autres branches en tant que consommation intermédiaire, ou revendus à d'autres secteurs en tant que produits semi-finis, donnent lieu à des relations complexes entre les branches. La demande dans le commerce de détail suscite indirectement une demande de produits dans d'autres secteurs. Du fait de ces interdépendances, l'importance économique effective du commerce de détail s'avère plus grande que ne l'indiquent les seuls chiffres des personnes actives occupées et de la valeur ajoutée du commerce de détail.

Les dépenses effectuées dans le commerce de détail génèrent donc des effets directs dans le commerce de détail ainsi que des effets indirects dans d'autres branches. L'objectif de cette étude est de quantifier, pour la première fois, les effets économiques tant directs qu'indirects du commerce de détail suisse par des méthodes scientifiques.

Le chapitre 2 explicite d'abord les délimitations statistiques du secteur du « commerce de détail » retenues dans le cadre de cette étude. Au chapitre 3 sont décrits les effets économiques directs du commerce de détail. Outre les aspects économiques, ce chapitre évoque également la fonction sociale du commerce de détail au sein de la société suisse. Le chapitre 4 quantifie les effets économiques indirects de ce secteur. Les effets de valeur ajoutée, d'emploi et de revenu générés dans d'autres branches par l'activité économique du commerce de détail sont calculés à l'aide d'un modèle input-output. Le chapitre 5 résume les résultats élaborés dans les différents chapitres.

2 Délimitation de la branche économique

Les données utilisées dans le cadre de cette étude se rapportent à la délimitation officielle de la branche opérée par l'Office fédéral de la statistique. Pour les chiffres clés économiques tels que le nombre de personnes actives occupées ou la valeur ajoutée brute, la délimitation du commerce de détail s'appuie sur la « Nomenclature générale des activités économique » (NOGA). Les chiffres d'affaires, également pris en compte dans le cadre de cette étude, se réfèrent à la délimitation de la statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail (CACD) de l'OFS. Les nomenclatures NOGA et CACD définissent toutes deux le commerce de détail à l'exclusion des domaines des véhicules à moteur, des combustibles et des carburants.

Tab. 1 : Délimitation de la branche du commerce de détail selon la nomenclature NOGA

CODE	Structure et titres de secteurs
G	COMMERCE; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET D'ARTICLES DOMESTIQUES
50	Commerce, entretien et réparation de véhicules automobiles; Stations-service
51	Intermédiaires du commerce et commerce de gros (sans le commerce de véhicules automobiles)
52	Commerce de détail (sans le commerce de véhicules automobiles et les stations-service); réparation d'articles personnels et domestiques
	FOOD
52.1	Commerce de détail en magasin non spécialisé
52.11	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire, boissons et tabac
52.12	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
52.2	Commerce de détail en magasin spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac
52.21	Commerce de détail de fruits, de légumes et de pommes de terre
52.22	Commerce de détail de viande et de produits à base de viande
52.23	Commerce de détail de poissons, de fruits de mer et de produits à base de poisson
52.24	Commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie
52.25	Commerce de détail de boissons
52.26	Commerce de détail de tabac
52.27	Autres commerces de détail en magasin spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac
	NON-FOOD
52.3	Pharmacie, commerce de détail de produits médicaux, orthopédiques et de beauté en magasin
52.31	Pharmacies
52.32	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques
52.33	Commerce de détail d'articles de parfumerie et d'articles de toilette
52.4	Autres commerces de détail en magasin spécialisé
52.41	Commerce de détail de textiles
52.42	Commerce de détail d'habillement
52.43	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir
52.44	Commerce de détail de meubles et d'équipements domestiques n.c.a.
52.45	Commerce de détail d'appareils électroménagers, de radios, de téléviseurs et d'instruments de musique
52.46	Commerce de détail de quincaillerie, de peintures, de matériaux de construction et de bricolage
52.47	Commerce de détail de livres, de journaux, de périodiques, d'articles de papeterie et de bureau
52.48	Autres commerces de détail en magasin spécialisé n.c.a.
52.5	Commerce de détail d'antiquités et de biens d'occasion en magasin
52.6	Commerce de détail hors magasin
52.7	Réparation d'articles personnels et domestiques
52.71	Réparation de chaussures et d'articles en cuir
52.72	Réparation d'appareils électriques à usage domestique
52.73	Réparation de montres, d'horloges et de bijoux
52.74	Réparation d'autres articles personnels et domestiques

Source : OFS, NOGA 2002

Tab. 2 : Délimitation de la branche du commerce de détail selon la statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail de l'OFS

FOOD	NON-FOOD	
1 Alimentation	4. Vêtements, chaussures	8. Cuisine, ménage
1.1 Lait, produits à base de lait et succédanés du lait	4.1 Vêtements pour dames (sans vêtements de sport)	8.1 Ustensiles et accessoires de cuisine, vaisselle
1.2 Viande (sans produits congelés)	4.2 Vêtements pour messieurs (sans vêtements de sport)	8.2 Appareils électriques (petits)
1.3 Poissons, crustacés (sans produits congelés)	4.3 Vêtements pour enfants/bébés (sans vêtements de sport)	8.3 Appareils électriques (grands)
1.4 Fruits et légumes frais	4.4 Accessoires vestimentaires et autres accessoires	8.4 Produits non durables pour la cuisine et le ménage
1.5 Autres produits frais (sans traiteur)	4.5 Vêtements et accessoires vestimentaires de sport	8.5 Réparations
1.6 Produits congelés	4.6 Chaussures et accessoires	
1.7 Pain	4.7 Chaussures de sport	9. Electronique de divertissement et de bureau
1.8 Produits à base de céréales	4.8 Etoffes pour vêtements, mercerie	9.1 Radio, TV, Hi-Fi, magnétoscopes
1.9 Sucre, confitures, miel	4.9 Réparations	9.2 Appareils photo, caméras vidéo, instruments optiques et de mesure
1.10 Chocolat, confiserie		9.3 Supports vierges, développement photo, photocopies
1.11 Sauces, sel, condiments, graisses, huiles	5. Effets personnels	9.4 Ordinateurs: matériel (hardware)
1.12 Aliments pour bébés	5.1 Bijoux véritables, joaillerie	9.5 Ordinateurs: logiciel (software)
1.13 Conserves	5.2 Bijoux fantaisie	9.6 Matériel de communication
1.14 Café, thé, cacao	5.3 Montres, horloges	9.7 Autres articles de bureau/tique
1.15 Traiteur	5.4 Maroquinerie, articles de voyage	9.8 Jouets électroniques
1.16 Functional Food et aliments diététiques	5.5 Réparations	9.9 Réparations
2 Boissons	6. Santé, soins, beauté	10. Do-it-yourself, loisirs
2.1 Boissons sans alcool	6.1 Produits pharmaceutiques	10.1 Do-it-yourself
2.2 Vins	6.2 Appareils thérapeutiques	10.2 Autoshop
2.3 Autres boissons alcoolisées	6.3 Lunettes et verres de contacts optiques	10.3 Articles de loisirs et de sport
	6.4 Autres articles de santé	10.4 Vélos, accessoires pour vélos
3 Tabac, articles pour fumeurs	6.5 Articles de toilette, soins corporels	10.5 Jouets non électroniques
	6.6 Articles pour bébés	10.6 Fleurs, plantes, jardin
	6.7 Parfumerie, cosmétique	10.7 Animaux domestiques
	6.8 Réparations	10.8 Alimentation et articles pour animaux domestiques
		10.9 Réparations
	7. Aménagement du logement	11. Culture
	7.1 Meubles, matelas	11.1 Livres
	7.2 Tapis, moquettes	11.2 Journaux, revues
	7.3 Rideaux, étoffes d'ameublement	11.3 Supports préenregistrés (sans CD-ROM)
	7.4 Accessoires d'ameublement, rangement	11.4 Papeterie, articles de dessin et de peinture
	7.5 Luminaires, lampes	11.5 Instruments de musique et accessoires
	7.6 Textiles de ménage	11.6 Objets d'art
	7.7 Réparations	11.7 Réparations

Source : KOF, OFS

3 Importance économique directe du commerce de détail

L'importance économique directe du commerce de détail se reflète d'une part dans la fonction économique centrale du commerce de détail en tant qu'employeur et prestataire de services. D'autre part, outre les aspects économiques, les dimensions sociales jouent également un rôle important : le commerce de détail remplit également une importante fonction d'intégration sociale au sein de la société suisse, par exemple en offrant des opportunités professionnelles à un nombre supérieur à la moyenne d'étrangers et de personnes peu qualifiées.

3.1 Le commerce de détail en tant qu'employeur

3.1.1 Emploi

En 2005, le nombre de personnes actives occupées dans le commerce de détail s'élevait à environ 348'000 personnes. Une deuxième statistique du marché du travail (voir encadré ci-dessous pour la différenciation entre les statistiques) indique le nombre d'environ 311'000 employés pour le commerce de détail en 2005.

Le nombre d'employés est également exprimé en « équivalent plein temps ». Dans le cadre de la statistique correspondante, le nombre d'employés est corrigé du degré de l'emploi à temps partiel, une opération qui facilite la comparaison avec les autres secteurs économiques. L'emploi en équivalent plein temps dans le commerce de détail en 2005 correspondait à environ 243'000 personnes.

En ce qui concerne le nombre d'employés, la branche du commerce de détail est donc la seconde en importance du secteur privé. Seul le secteur des « services aux entreprises » occupait un nombre supérieur de personnes (329'300, en équivalent plein temps : 256'800).¹

La part des employés du commerce de détail par rapport à l'économie dans son ensemble était de 8.5% en 2005. Calculée en équivalent plein temps, cette part était de 8.0% ; mesurée sur la base du nombre de personnes actives occupées, ce pourcentage s'élevait à 8.3%.

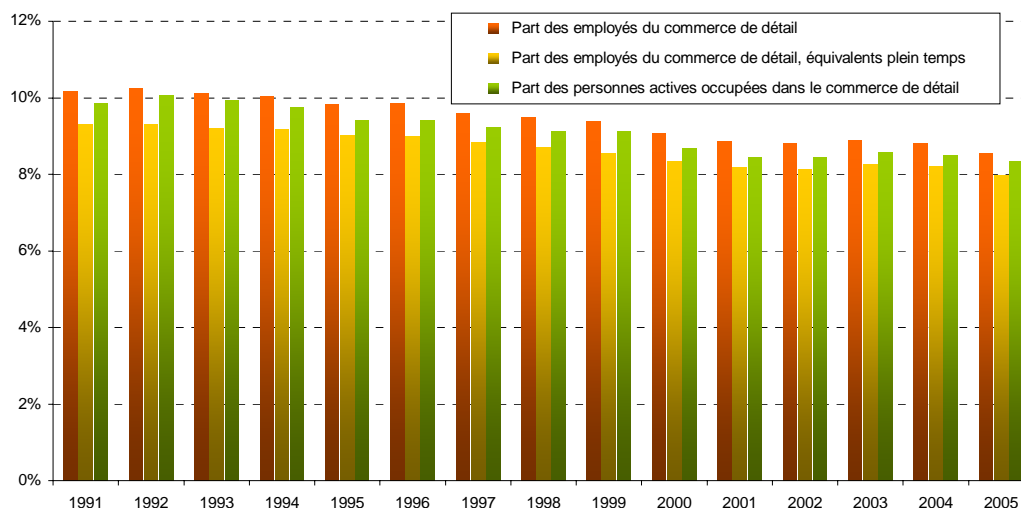
Le commerce de détail génère donc plus d'un poste de travail sur douze en Suisse. Cette proportion est restée plus ou moins stable depuis le début du siècle, après que le commerce de

¹ Il convient cependant de relever que ce secteur est relativement hétérogène puisqu'il englobe des activités aussi diverses que les services IT, le conseil juridique et fiscal et le conseil aux entreprises, les cabinets d'architectes et d'ingénieurs ou encore les services de commercialisation, ce qui lui donne une assez grande ampleur.

détail a connu une certaine perte d'envergure, surtout dans la deuxième moitié des années 1990, du fait d'une évolution moins dynamique de l'emploi.

Fig. 1 : Emploi dans le commerce de détail

En % de l'économie totale



Source : BAK Basel Economics

Occupation, emploi et équivalent plein temps

La statistique du marché du travail distingue le concept des personnes et le concept lié aux places de travail. Le concept des personnes se focalise sur la personne active occupée, tandis que le concept lié aux places de travail reflète le nombre de postes de travail occupés.

Concept des personnes

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans qui, durant la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure en touchant une rémunération ;
- ou, malgré une absence passagère du lieu de travail (en raison de maladie, vacances, congé de maternité, service militaire, etc.), continuent d'occuper un poste de travail de condition indépendante ou un poste de salarié ;
- ou ont travaillé bénévolement dans une entreprise familiale.

Concept lié aux places de travail :

Les employés désignent des postes de travail occupés. Sont réputées employées les personnes qui :

- travaillent au moins 6 heures par semaine dans des entreprises
- qui font travailler leur personnel au moins 20 heures par semaine.

L'emploi en équivalent plein temps s'obtient par le calcul du volume de travail (mesuré sur la base des employés ou des heures de travail) en employés à plein temps. L'emploi en

équivalent plein temps se définit comme le nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

La statistique de l'emploi de l'OFS (STATEM) distingue en outre les trois degrés d'occupation suivants :

- plein temps (au moins 90% de la durée normale de travail dans l'établissement)
- temps partiel I (50-89% de la durée normale de travail dans l'établissement)
- temps partiel II (moins de 50% de la durée normale de travail dans l'établissement)

Données utilisées dans le cadre de cette étude :

L'utilisation du concept des personnes ou du concept lié aux places de travail s'opère en fonction de l'aspect examiné : pour la comparaison internationale, c'est le concept des personnes qui s'impose, étant celui qui garantit le mieux la comparabilité des sources statistiques internationales. Pour l'analyse de la productivité, il est également conseillé de faire appel à la statistique des personnes actives occupées (voir Secrétariat d'État à l'économie (2005)).

En revanche, si l'analyse se focalise sur l'importance d'une branche en tant qu'employeur au sein d'un pays, comme dans la présente étude, c'est le concept lié aux places de travail qui s'impose, surtout parce que la statistique de l'emploi de l'OFS explicite plusieurs degrés d'occupation (plein temps, temps partiel I, temps partiel II) utiles en tant qu'informations complémentaires. Le modèle input-output élargi qui intervient lors de la modélisation des effets indirects (chapitre 4) se fonde sur des considérations liées à la productivité et se base sur le concept des personnes.

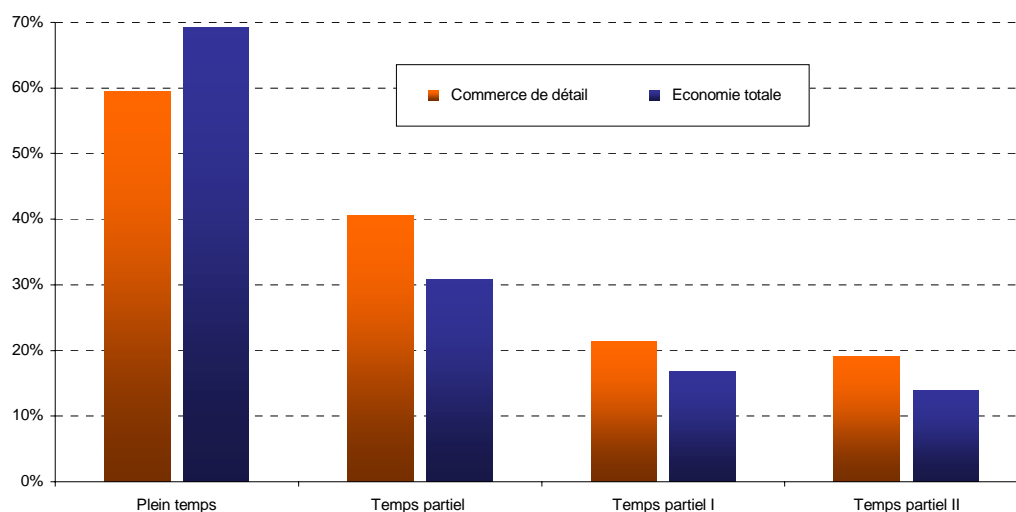
3.1.2 Emploi à temps partiel

Mesurée sur la base du produit intérieur brut, la performance totale d'une économie se décompose en deux éléments qui sont la productivité du travail et le volume de main-d'œuvre. La productivité du travail de l'économie suisse est certes encore élevée en comparaison internationale, mais elle a enregistré un développement inférieur à la moyenne par rapport à d'autres pays industrialisés au cours des 15 dernières années. Cette faiblesse a en partie été compensée par une croissance supérieure à la moyenne du taux d'activité. En 2005, la Suisse présentait le plus fort taux d'activité des pays industrialisés.

Une stratégie de croissance durable de l'économie suisse doit donc comprendre, outre l'accroissement de la productivité du travail, le maintien du taux d'activité à ce niveau élevé. S'agissant du financement à long terme des systèmes de sécurité sociale, un taux d'activité élevé revêt une importance particulière : en effet, plus la part de la population intégrée au marché du travail sera élevée, et plus le rapport de financement entre les cotisants et les bénéficiaires des systèmes de sécurité sociale sera avantageux.

Fig. 2 : Emploi à temps partiel dans le commerce de détail

En % de l'emploi total



Source : Statistique de l'emploi de l'OFS (STATEM), BAK Basel Economics

Du fait de son taux élevé de travail à temps partiel, le commerce de détail génère une partie considérable du taux d'activité élevé que connaît la Suisse. Le niveau du taux d'activité en Suisse découle en premier lieu d'un taux de travail à temps partiel plus élevé. Or le commerce de détail présente le plus fort taux de temps partiel des branches du secteur privé. Plus de 40% des employés du commerce de détail travaillent à temps partiel, tandis que la moyenne de l'ensemble des branches s'élève à 30%. Plus d'un poste à temps partiel suisse sur neuf (11.3%) est généré par le commerce de détail. Si l'on considère uniquement les places de travail présentant un degré d'occupation de moins de 50% de la durée normale de travail dans l'établissement, c'est même presque un poste sur huit (12.0%) qui se rapporte au commerce de détail.

3.1.3 Occupation des femmes

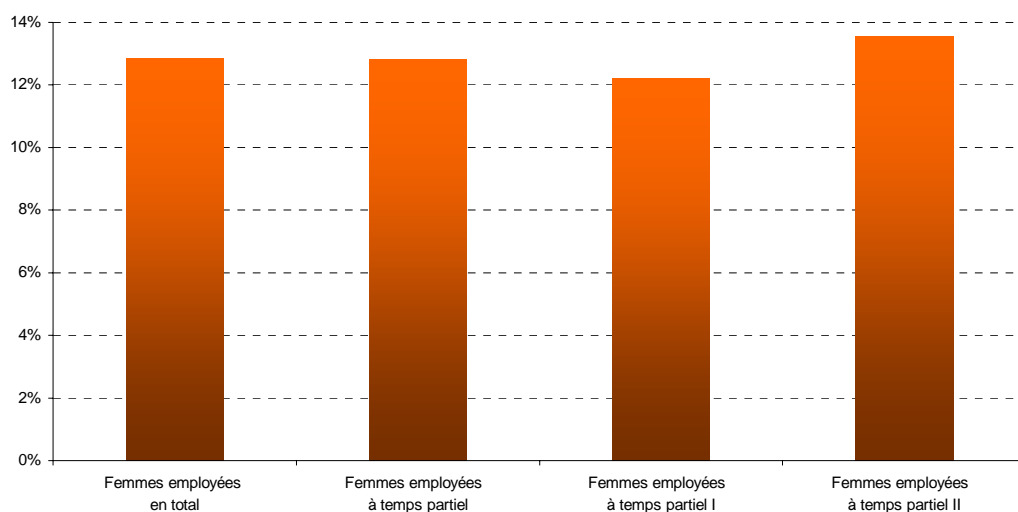
Selon le rapport sur la croissance 2002 du Département fédéral de l'économie, l'un des principaux axes du maintien d'une forte participation au marché du travail réside dans l'amélioration des conditions cadres de l'occupation des femmes. Dans ce domaine également, le commerce de détail fournit une contribution importante.

Le temps partiel revêt une grande importance notamment pour les mères de famille : parmi les femmes de 20 à 54 ans ayant des enfants de moins de 15 ans, seule environ une femme active occupée sur cinq (19.0%) travaille à plein temps (part des personnes actives occupées à plein temps parmi les hommes ayant des enfants de moins de 15 ans : 93.2%). Plus d'un tiers des femmes (35.6%, hommes : 5.6%) travaillent entre 50-89% et 45.4% (hommes : 1.2%) présentent un degré d'activité de moins de 50%².

² Office fédéral de la statistique (2005A), p.11.

Fig. 3 : Femmes employées dans le commerce de détail

Part des femmes employées dans le commerce de détail en % de l'emploi total



Source : Statistique de l'emploi de l'OFS (STATEM), BAK Basel Economics

Le commerce de détail compte un peu plus de 200'000 employés féminins et emploie donc environ 13% des femmes actives de Suisse. Le commerce de détail est donc largement en tête des branches du secteur privé en matière d'occupation des femmes. Ainsi, le commerce de détail occupe plus de femmes que l'ensemble des industries manufacturières.

La population active occupée féminine profite en particulier du fort taux de travail à temps partiel II dans le commerce de détail : pour ce type d'emploi, la part du commerce de détail s'élève même à près de 14%. Ce chiffre montre clairement que le commerce de détail permet une activité professionnelle à un grand nombre de femmes qui n'auraient pas accès à l'emploi sans cela.

3.1.4 Le commerce de détail en tant que lieu de formation

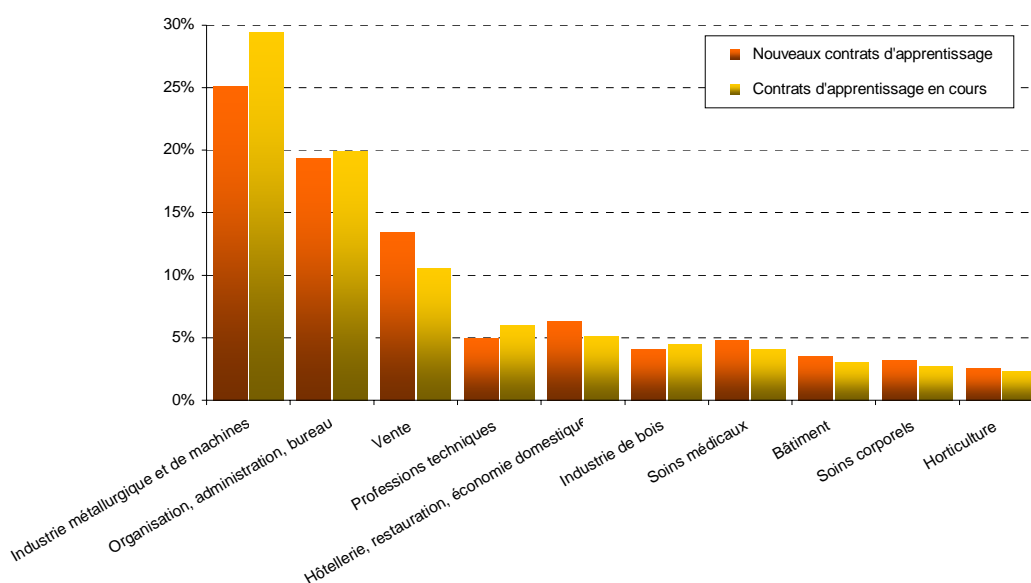
L'importance de la formation professionnelle dans le cadre de la politique de formation se reflète notamment dans le fait que, chaque année, plus de la moitié des jeunes ayant terminé leur scolarité choisissent la filière de l'apprentissage. Du fait de la recherche d'un poste de travail en début de parcours professionnel, les jeunes de la majorité des pays européens sont plus fortement touchés par le chômage que les générations plus âgées. A quelques exceptions près, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans représente au moins le double du taux de chômage des personnes de 25 à 49 ans. La Suisse constitue l'une de ces exceptions puisqu'elle présente le taux le plus bas en matière de chômage des jeunes.

Outre l'aspect de l'importance économique, le lieu de formation remplit également une fonction sociale. Un taux élevé de chômage des jeunes n'entraîne pas seulement des conséquences négatives sur le plan économique. Comme les jeunes ne disposent pas encore d'un ancrage social et psychologique solide, le chômage des jeunes peut donner lieu à des conséquences sociales graves.

Le commerce de détail joue un rôle important en tant que lieu de formation. Selon la statistique de l'apprentissage de l'Office fédéral de la statistique, 13.4% ou 8'100 personnes ont entrepris un apprentissage dans le domaine de la « vente » en 2003 : l'OFS ne tient pas de statistique de l'apprentissage par branche, mais les places d'apprentissage du domaine de la vente devraient concerner le commerce de détail à quelques exceptions près (par ex. la Poste)³. Le nombre total de places d'apprentissage dans le domaine de la vente s'élevait en 2003 à 18'070 places occupées, un chiffre correspondant à 10.6% du nombre total des places d'apprentissage en Suisse.

Fig. 4 : Statistique de l'apprentissage 2003

Différents domaines de formation en % des apprentissages totales (nouveaux contrats et contrats en cours)



Source : Office fédéral de la statistique (2004), BAK Basel Economics

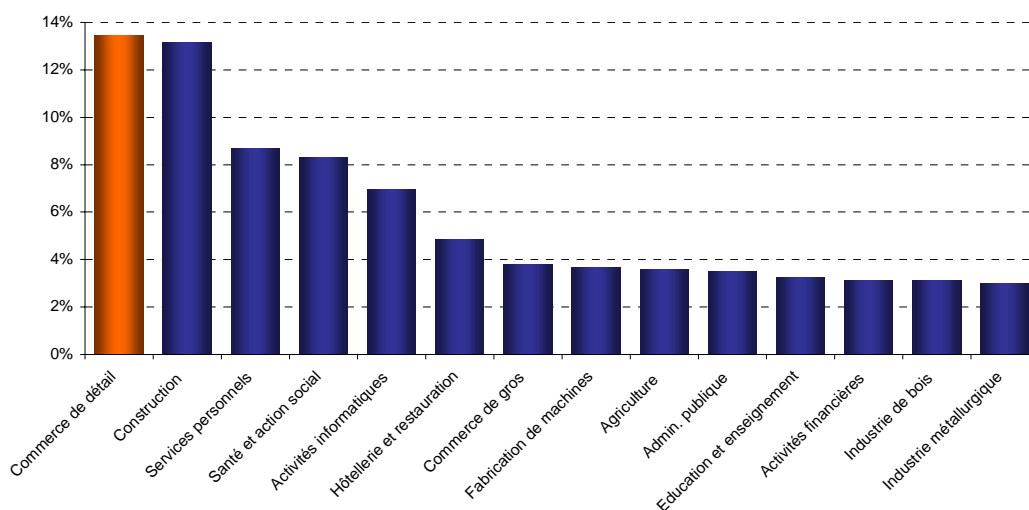
Il existe une analyse des examens de fin d'apprentissage par branche, effectuée sur la base du recensement de la population 2000. Cette statistique indique le nombre de personnes actives occupées ayant terminé un apprentissage en 2000 et expose donc plus clairement l'importance des différentes branches dans le domaine de l'apprentissage, même si ces chiffres sont moins récents que ceux de la statistique de l'apprentissage de l'OFS.

Selon ces données, le commerce de détail génère le plus grand nombre de places d'apprentissage. Sur les quelque 162'000 apprentis, environ 22'000 effectuaient leur apprentissage dans le commerce de détail. Ce chiffre correspond à une part de 13.5%. Le deuxième rang est occupé par le secteur de la construction qui offre un peu plus de 21'000 ou 13.1% des places d'apprentissage. Loin derrière ces deux secteurs suivent la branche des services personnels (8.7%), la santé et le social (8.3%) et les services informatiques (7.0%).

³ Le domaine « organisation, administration, bureau » comprend également les places d'apprentissage d'agent(e) commercial(e) offertes dans le commerce de détail.

Fig. 5 : Personnes actives occupées en apprentissage

En % de l'ensemble des personnes actives occupées en apprentissage



Source : OFS, BAK Basel Economics

3.2 Le commerce de détail en tant que prestataire de services

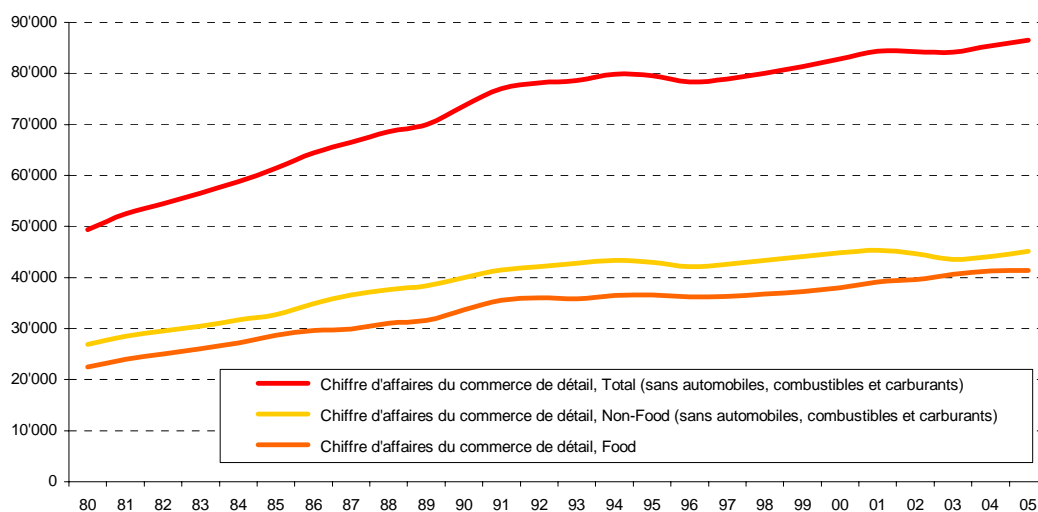
3.2.1 Fonction d'approvisionnement du commerce de détail

Du fait de son rôle en tant que prestataire de services, le secteur économique du commerce de détail remplit une fonction particulière par rapport aux autres branches. En effet, il constitue le principal lien entre les industries productrices et les consommateurs. Cette fonction d'approvisionnement se reflète dans les dépenses effectuées par les consommateurs dans le commerce de détail. En 2005, les consommateurs ont dépensé environ 86.5 milliards de francs suisses dans le commerce de détail, dont environ 41.4 milliards de francs suisses pour les produits du segment alimentaire et environ 45.1 milliards de francs suisses pour les produits du segment non alimentaire.

Ces dix dernières années, la croissance nominale des chiffres d'affaires du commerce de détail s'est nettement affaiblie par rapport à la période des années 1980, mais aussi par rapport à la première moitié des années 1990. Cette évolution tient d'une part au fait que l'augmentation des prix a été nettement moindre que dans les périodes précédentes. Une autre cause réside dans le changement de comportement des consommateurs. La multiplication de l'offre de services de consommation hors commerce de détail a engendré, ces dernières années, une perte d'importance relative du commerce de détail pour la consommation privée.

Fig. 6 : Chiffres d'affaires nominaux du commerce de détail

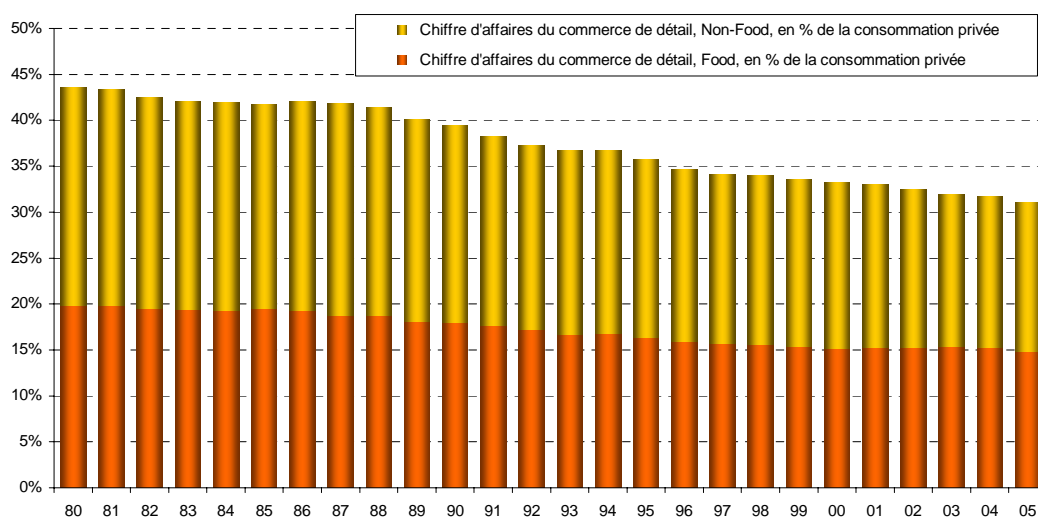
En mio. de francs suisses



Source : BAK Basel Economics

Cette perte d'importance se manifeste, depuis environ 15 ans, par une croissance nettement plus rapide pour les dépenses totales de consommation privée que pour les dépenses dans le commerce de détail. La part des dépenses de consommation effectuées dans le commerce de détail (sans automobiles, combustibles et carburants) est passée d'environ 44% en 1980 à près de 40% à la fin des années 1980. Un certain changement des habitudes de consommation était donc déjà perceptible dans les années 1980. Dans les années 1990, ce processus s'est accéléré. En 2005, la part des dépenses effectuées dans le commerce de détail à la consommation privée n'était plus que d'environ 31%.

Fig. 7 : Part des chiffres d'affaires nominaux à la consommation privée



Source : BAK Basel Economics

3.2.2 Valeur ajoutée

La « performance » économique effective d'une branche ne se mesure pas sur la base du chiffre d'affaires, mais de la valeur ajoutée. Dans l'optique de la production, le produit intérieur brut en tant que chiffre clé de la performance économique représente la somme de la valeur ajoutée brute de l'ensemble des branches, déduction faite des impôts sur les produits et des subventions.

Qu'est-ce que la « valeur ajoutée brute » ?

La valeur ajoutée brute mesure la « plus-value » générée au cours du processus de production. Cette plus-value résulte de la différence entre la valeur de la production et la consommation intermédiaire. Autrement dit, la valeur ajoutée brute mesure le montant disponible pour la rémunération des facteurs de production que sont le travail (salaires et traitements) et le capital (bénéfices, intérêts sur les fonds empruntés et amortissements). Pour le commerce de détail, la valeur ajoutée brute représente le chiffre d'affaires après déduction de l'achat de biens et des consommations intermédiaires (par ex. énergie, services de transports).

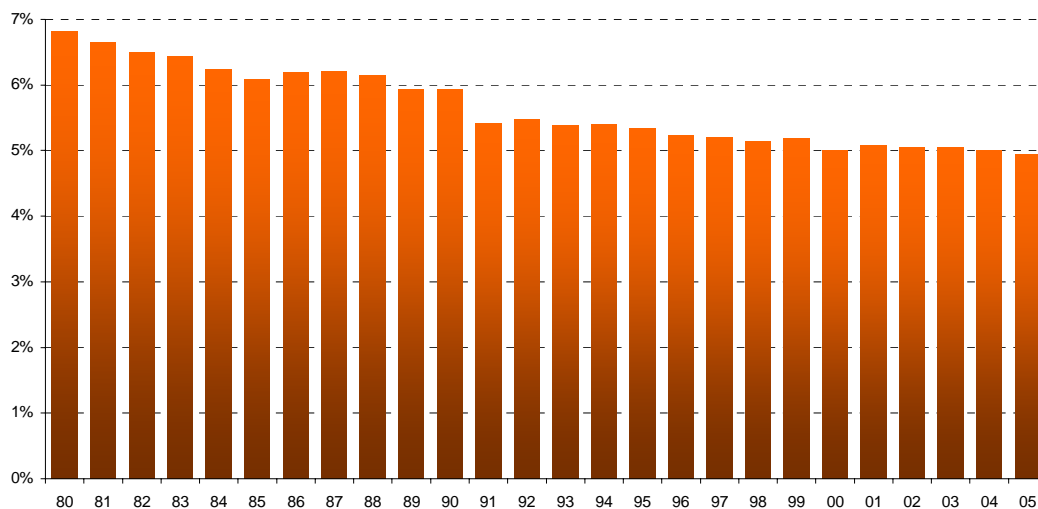
En 2005, le commerce de détail suisse a généré une valeur ajoutée brute nominale de 22.85 milliards de francs suisses. Le montant restant des chiffres d'affaires (environ 64 milliards de CHF) est transféré dans d'autres branches par le biais de l'achat de biens et des consommations intermédiaires. La performance du commerce de détail réside dans le fait de générer, à l'aide de ces 64 milliards de francs suisses, une « plus-value » par le biais de sa fonction de distribution, plus-value qui s'exprime par la valeur ajoutée brute.

Dans le cadre de l'analyse de la valeur ajoutée, l'un des indicateurs de l'importance du commerce de détail du point de vue de l'économie suisse apparaît dans la contribution de ce secteur à la performance d'ensemble de l'économie nationale, c'est-à-dire à la valeur ajoutée brute agrégée. Cette part était, en 2005, d'environ 5%.

La perte d'importance relative du commerce de détail évoquée au sujet des chiffres d'affaires se reflète également dans l'analyse de la valeur ajoutée. En 1980, la part du commerce de détail à la valeur ajoutée brute nominale de l'ensemble de l'économie s'élevait encore à près de 7%. Par la suite, le commerce de détail a connu une perte d'importance relativement continue jusqu'à l'année 2000 où cette part était encore d'environ 5%. Outre les effets de la demande – mentionnés ci-dessus – liés au changement de comportement des consommateurs, l'évolution de la valeur ajoutée brute (nominale) a éventuellement subi un impact négatif supplémentaire lié à une augmentation des coûts de la consommation intermédiaire, augmentation qui n'a pas pu être entièrement répercutée sur les consommateurs. L'on peut mentionner, à titre d'exemple, l'augmentation des coûts d'élimination, de location et de transport.

Fig. 8 : Valeur ajoutée : part du commerce de détail à l'ensemble de l'économie

Valeur ajoutée brute nominale en % de l'économie totale



Source : BAK Basel Economics

3.2.3 Croissance réelle

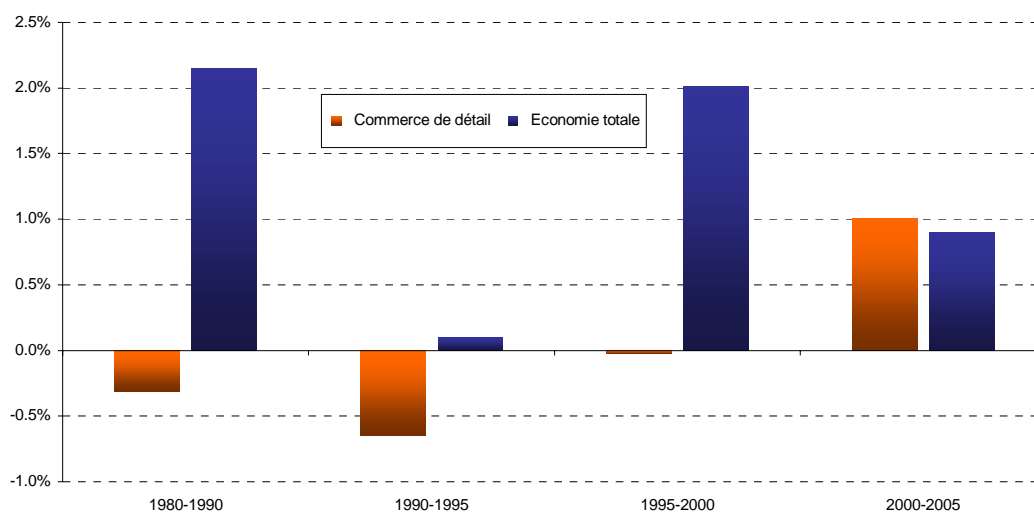
Outre la part d'une branche à la production économique d'ensemble, l'importance d'un secteur économique se mesure également par sa contribution à la croissance de l'économie nationale. Afin d'éliminer l'effet prix de la croissance nominale, c'est la croissance en termes réels qui intervient dans le cadre de cette analyse. En effet, si la valeur ajoutée nominale et les prix nominaux connaissent la même augmentation, la croissance réelle est nulle.

La figure suivante illustre le fait que, dans le commerce de détail, la croissance de la valeur ajoutée brute en termes réels était nettement inférieure à la croissance de l'économie d'ensemble dans les années 1980 et 1990. Les raisons de cette situation résident, d'une part, dans les nouvelles préférences des consommateurs mentionnées ci-dessus, et d'autre part dans la dépression économique de la première moitié des années 1990 ainsi que dans le succès croissant des branches exportatrices suisses dans la deuxième moitié des années 1990, expansion que le commerce de détail n'a pas pu reproduire.

L'éclatement de la bulle de la nouvelle économie a néanmoins provoqué une baisse brutale dans certaines branches exportatrices, baisse qui s'est nettement répercutée sur le taux de croissance de l'économie dans son ensemble. En revanche, le commerce de détail a nettement accru sa croissance de la valeur ajoutée brute depuis le tournant du siècle, présentant même une croissance supérieure à la moyenne de la valeur ajoutée en termes réels au cours des cinq dernières années.

Fig. 9 : Croissance économique du commerce de détail en termes réels

Croissance annuelle moyen de la valeur ajoutée brute, en termes réels



Source : BAK Basel Economics

3.2.4 Productivité du travail

La productivité du travail, définie comme le rapport entre la valeur ajoutée et le volume de travail, constitue un chiffre clé de la capacité économique d'une branche. La productivité du travail exprime donc la quantité de valeur ajoutée générée par unité de volume de travail.

Productivité du travail et du capital

La productivité du travail est définie comme le rapport entre la valeur ajoutée et le volume de travail. La productivité du travail dépend du degré de l'intensité de capital : plus la quantité de capital engagé dans le processus de production par personne active occupée sera élevée, et plus la productivité du travail des personnes actives occupées sera forte. Etant donné que le capital doit également être rémunéré, tout comme le facteur travail, c'est l'ensemble de la productivité des facteurs qui sera déterminant dans la perspective de l'entreprise, donc tant la productivité du travail que la productivité du capital.

Productivité par personne active occupée et productivité horaire

Il existe deux manières de calculer la productivité du travail : sur la base de la valeur ajoutée par personne active occupée (productivité par personne active occupée) ou sur la base de la valeur ajoutée par heure travaillée (productivité horaire).

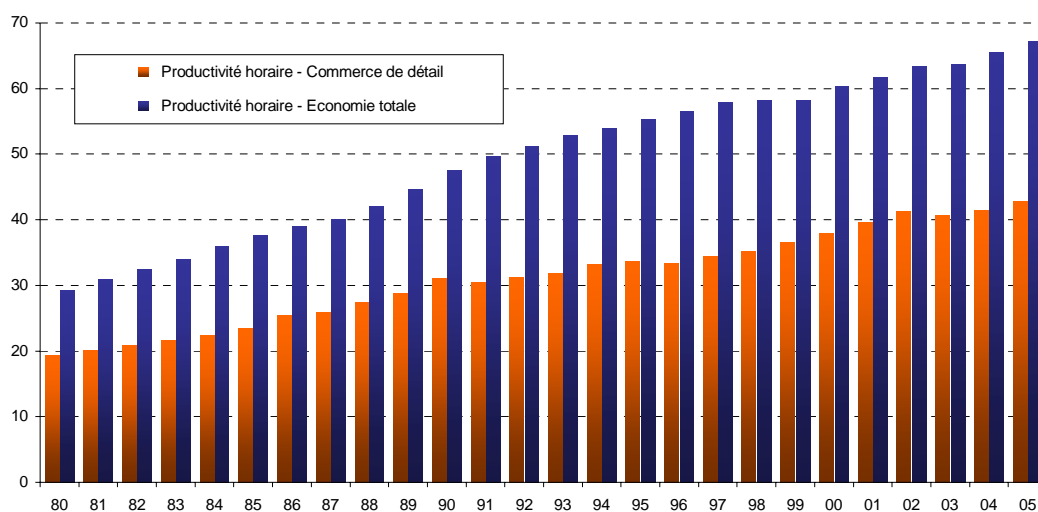
La principale différence entre ces deux concepts réside dans le fait que le calcul de la productivité par personne active occupée ne tient pas compte du degré de temps partiel. D'autres différences sont liées à un traitement différent des heures supplémentaires, de la durée hebdomadaire de travail, des jours de congé ou de maladie.

Tous ces aspects sont pris en compte par le concept de la productivité horaire. C'est surtout l'aspect du travail à temps partiel – supérieur à la moyenne dans le commerce de détail – qui influe de manière importante sur la comparaison de la productivité horaire du commerce de détail avec la productivité de l'ensemble de l'économie. C'est pourquoi les comparaisons effectuées dans le cadre de cette étude s'appuient principalement sur la productivité horaire.

Etant donné que la productivité horaire dépend de manière positive de l'intensité de capital, il est malaisé de comparer la productivité du travail de branches économiques ne présentant pas le même niveau de dotation en capital de leur processus de production. C'est pourquoi le commerce de détail – qui compte parmi les branches les plus exigeantes en matière de travail et de services – présente, ceteribus paribus, une productivité plus basse que les secteurs industriels. De fait, le commerce de détail possède une productivité nettement plus basse que la moyenne des branches. En 2005, la productivité horaire nominale du commerce de détail s'élevait à environ 43 francs suisses, tandis que cette valeur était d'environ 67 francs suisses pour l'ensemble de l'économie.

Fig. 10 : Productivité horaire nominale dans le commerce de détail

En francs suisses par heure travaillée, à prix courants



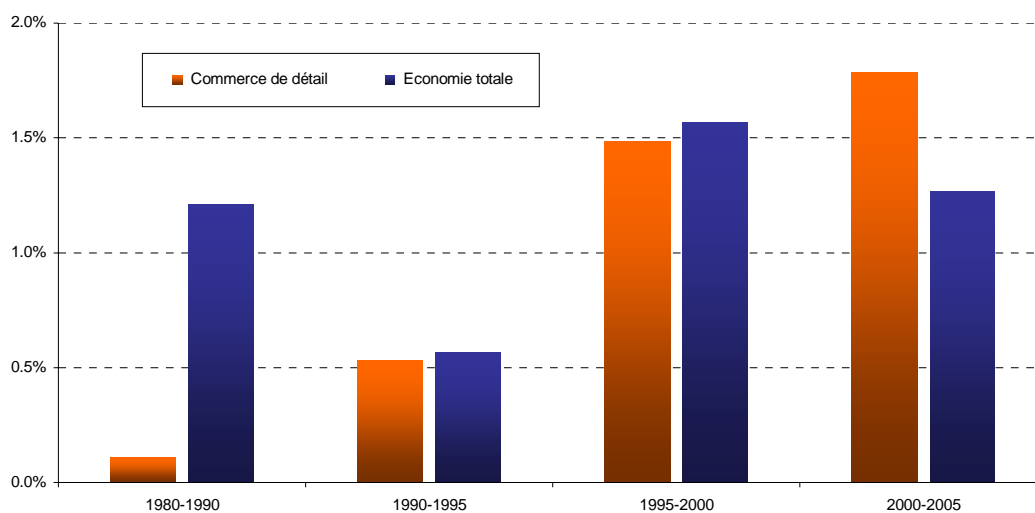
Source : BAK Basel Economics

Outre le niveau de productivité, il est évident que la croissance de la productivité revêt également un grand intérêt pour l'analyse d'une branche. Un avantage de l'analyse de la croissance réside dans le fait que les différences d'intensité de capital dans les branches n'entrent plus en ligne de compte. En revanche, les différents taux d'investissement de capital jouent un rôle dans le cadre de cette analyse, mais ils ne donnent pas lieu à des distorsions systématiques entre les branches considérées.

La figure suivante illustre les taux de croissance annuels moyens de la productivité horaire. Ici encore, l'analyse fait intervenir les valeurs en termes réels, c'est-à-dire corrigées de l'influence des prix, pour les raisons déjà exposées à propos de la croissance de la valeur ajoutée.

Fig. 11 : Accroissement de la productivité en termes réels dans le commerce de détail

Croissance annuelle moyenne de la productivité horaire, en termes réels



Source : BAK Basel Economics

Concernant l'accroissement de la productivité, le commerce de détail a été en mesure de suivre l'évolution de la moyenne des branches, à l'exception de la période des années 1980. Ces cinq dernières années, l'accroissement de la productivité a même été nettement supérieur à la moyenne de l'économie d'ensemble : tandis que la productivité horaire réelle de l'ensemble de l'économie augmentait de 1.3% par année, le commerce de détail a accru sa valeur ajoutée réelle par heure travaillée de 1.8% par année.

Au cours des dix dernières années, la croissance de la tendance de la productivité a été nettement supérieure à la moyenne d'Europe occidentale (de la branche). Une explication possible de cette situation pourrait résider dans l'accélération du progrès technique suite aux investissements importants effectués antérieurement dans le domaine de la technologie d'information et de communication. Une étude spécifique qui sera conduite dans le courant de l'année examinera la pertinence de cette hypothèse ou, le cas échéant, les autres facteurs pouvant expliquer ces différences en matière de développement de la productivité.

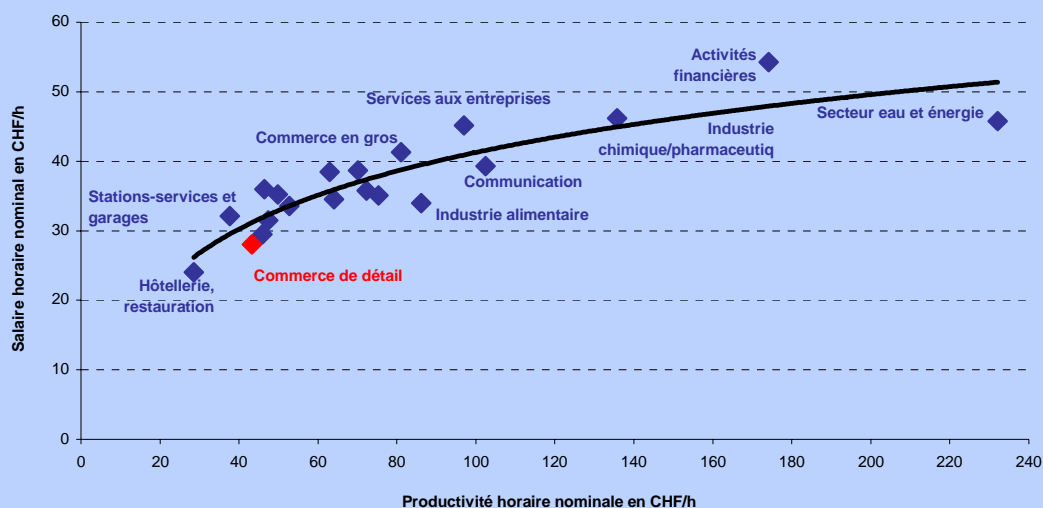
Encadré : la corrélation entre la productivité et les salaires

La rémunération du facteur travail est étroitement liée à la productivité du travail. Dans des conditions d'équilibre des marchés des facteurs et des biens, chaque facteur de production (travail, capital) sera rémunéré en fonction de sa productivité marginale.

Certes, dans la réalité, les marchés ne sont pas en équilibre (par ex. du fait de la rigidité du marché du travail ou de la réglementation des marchés de produits). Néanmoins, l'évolution de la rémunération des facteurs de production ne peut pas s'écarter en permanence de l'évolution de la productivité.

De fait, en Suisse également, les salaires sont les plus élevés dans les branches qui connaissent la plus haute productivité du travail. La figure suivante illustre la corrélation entre la productivité et les salaires par un diagramme de branches. La ligne de tendance fait apparaître la corrélation évaluée sur la base d'une spécification fonctionnelle log-linéaire.

Fig. 12 Productivité horaire nominale et salaire horaire nominal d'un choix de branches suisses



Source : BAK Basel Economics

Le diagramme confirme la corrélation mentionnée entre l'intensité de capital et la productivité du travail, corrélation qui apparaît le plus clairement au niveau de la productivité du travail du secteur de l'énergie, largement supérieure à la moyenne.

Il convient en outre de relever que le commerce de détail verse les salaires horaires les plus bas, avec le secteur de l'hôtellerie-restauration. Mais le commerce de détail se situe également dans la partie inférieure du classement des branches en ce qui concerne la productivité. Au vu du rapport entre ces deux composantes, le rapport entre la productivité et la rémunération du facteur travail semble être équitable dans le commerce de détail.

3.3 Fonction d'intégration du commerce de détail

Outre sa fonction économique, le commerce de détail remplit également une fonction sociale importante. Divers aspects comme l'importance de l'occupation des femmes ou la fonction de lieu de formation ont d'ores et déjà été évoqués. Mais le commerce de détail assure une fonction sociale supplémentaire qui consiste en l'intégration dans le marché du travail de personnes qui, d'une manière générale, disposent de moins d'opportunités sur le marché du travail.

3.3.1 Intégration de personnes actives occupées peu qualifiées dans le marché du travail

Cette fonction d'intégration concerne le groupe des personnes actives occupées dont le niveau de qualification est insuffisant pour un grand nombre d'activités, du fait de l'absence de formation ou de la médiocrité de celle-ci – il s'agit du groupe des « personnes actives occupées peu qualifiées ».

Qu'est-ce que le groupe des personnes actives occupées « peu qualifiées » ?

Le recensement de la population 2000 fournit des données détaillées sur les niveaux de formations des personnes actives occupées par branche économique. Le recensement spécifie neuf classes de niveaux de formation, appelées ci-dessous « niveaux de formation 0-9 » :

- 0 Aucune formation achevée
- 1 Scolarité obligatoire
- 2 Ecole de culture générale ou préparant à une formation professionnelle
- 3 Apprentissage ou école professionnelle à plein temps
- 4 Maturité
- 5 Ecole normale
- 6 Formation professionnelle supérieure
- 7 Ecole professionnelle supérieure
- 8 Haute école spécialisée
- 9 Université, Haute école

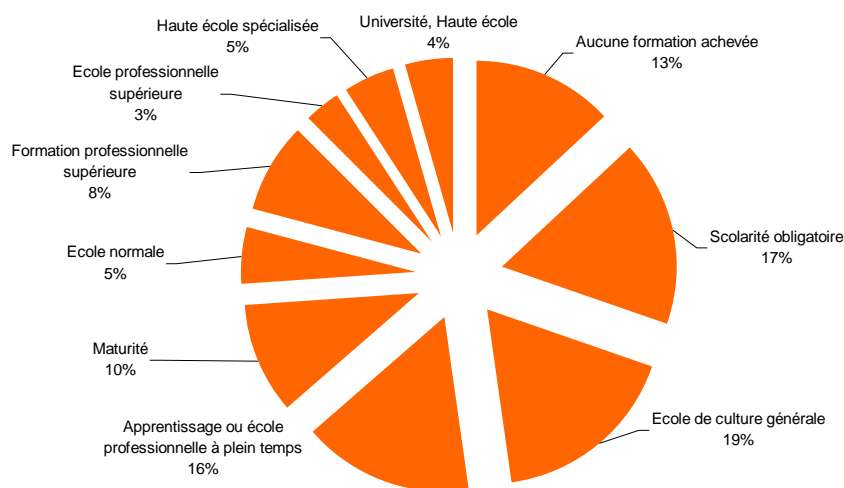
Pour déterminer les niveaux de formation entrant dans la catégorie des personnes « peu qualifiées », l'on fait habituellement référence à la classification des niveaux de formation élaborée par l'UNESCO qui permet une comparaison internationale. Selon cette classification, les personnes des niveaux de formation 0 à 1 appartiennent au groupe des personnes « peu qualifiées » ; celles qui possèdent une formation des classes 2 à 4 font partie des personnes « qualifiées » ; et les personnes « hautement qualifiées » sont celles qui bénéficient d'une formation des catégories 5 à 9.

Les analyses effectuées dans le cadre du recensement de la population 2000 permettent de mettre en évidence le rôle du commerce de détail en tant qu'employeur pour les personnes actives occupées en fonction des niveaux de formation, comme le montre la figure ci-dessous.

En 2000, 8.8% des personnes actives occupées sans formation achevée travaillaient dans le commerce de détail.

Fig. 13 : Structure de formation dans le commerce de détail I

En % de l'ensemble des personnes actives occupées



Source : BAK Basel Economics

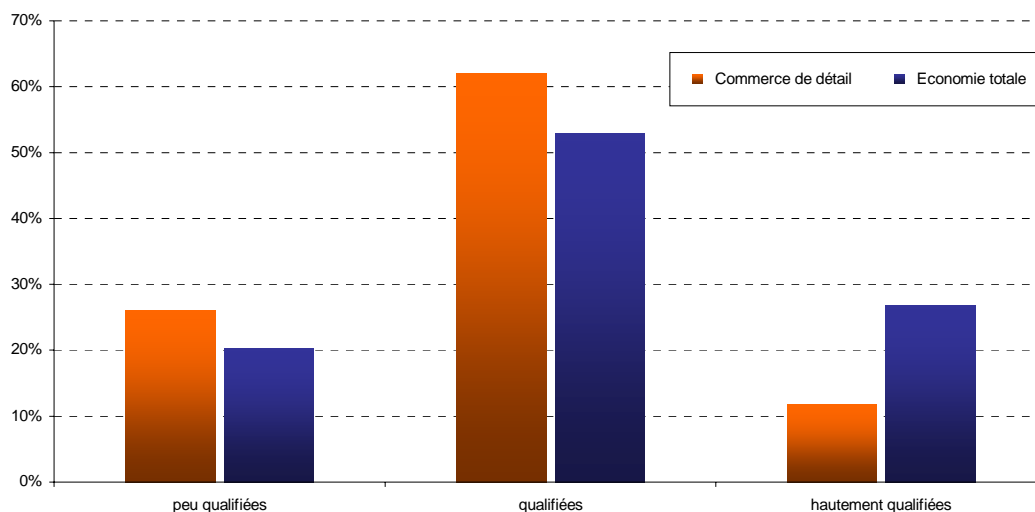
Le commerce de détail revêt une importance particulière pour les niveaux de formation 1 à 3, c'est-à-dire les personnes actives occupées ayant effectué la scolarité obligatoire (11.7%), une école de culture générale ou préparant à une formation professionnelle (11.8%) ou encore un apprentissage ou une école professionnelle à plein temps (10.6%). Pour les personnes actives occupées ayant une formation plus élevée, le commerce de détail est moins important en tant qu'employeur.

Ces données montrent que le commerce de détail joue un rôle important dans le domaine des personnes actives occupées relativement peu qualifiées. La structure de formation dans le commerce de détail présente une part supérieure à la moyenne de personnes actives occupées des catégories inférieures de formation. Les données du recensement de la population indiquent que 2.2% des personnes actives occupées dans le commerce de détail n'ont achevé aucune formation. Ce pourcentage correspond à près de 8'000 personnes (chiffre extrapolé sur la base des données concernant les personnes actives occupées pour l'année 2005). Pour l'avant-dernier rang de la catégorie des formations, l'on obtient un chiffre d'environ 83'000 personnes actives occupées par le biais de ce calcul. Le commerce de détail occupe donc environ 91'000 personnes « peu qualifiées ». Ce chiffre représente plus d'un quart des personnes actives occupées du commerce de détail. Pour l'ensemble de l'économie, la part des personnes « peu qualifiées » est d'un cinquième.

Le groupe le plus fortement représenté parmi les personnes actives occupées du commerce de détail est celui des personnes dont le plus haut diplôme est la formation professionnelle. La part de ce groupe s'élève à 54.4%, ce qui correspond à 189'000 personnes selon la statistique des personnes actives occupées. Ce chiffre fait ressortir l'importance – exposée ci-dessus – du

commerce de détail en tant lieu de formation. Pour l'ensemble de l'économie, la part des personnes actives occupées dont le plus haut diplôme est la formation professionnelle s'élève à 45.2%.

Fig. 14 : Structure de formation dans le commerce de détail II



Source : BFS, BAK Basel Economics

Le regroupement des catégories 2 à 4 (école de culture générale, apprentissage, école préparant à la maturité) constitue le groupe des personnes « qualifiées », qui représente 62% des personnes actives occupées dans le commerce de détail. Dans l'ensemble de l'économie, cette part s'élève en moyenne à 53%. Selon une extrapolation réalisée à l'aide des données 2005 – les plus récentes – sur les personnes actives occupées, le commerce de détail occupe donc environ 216'000 personnes actives occupées ayant un profil de formation de niveau moyen.

La part des personnes actives occupées « hautement qualifiées » se monte à 11.8% et se situe donc nettement au-dessous de la moyenne de l'économie dans son ensemble (26.8%). Le nombre de personnes actives occupées hautement qualifiées, déterminé par extrapolation, s'élève à près de 41'000 ; ce groupe représente donc moins de la moitié du groupe des personnes peu qualifiées (91'000). Or dans la moyenne de l'ensemble de l'économie, le groupe des personnes hautement qualifiées est nettement plus important que celui des personnes peu qualifiées.

En résumé, l'on constate donc que le commerce de détail contribue de manière importante à fournir une occupation aux personnes sans formation ou peu qualifiées et donc à les intégrer dans le marché du travail.

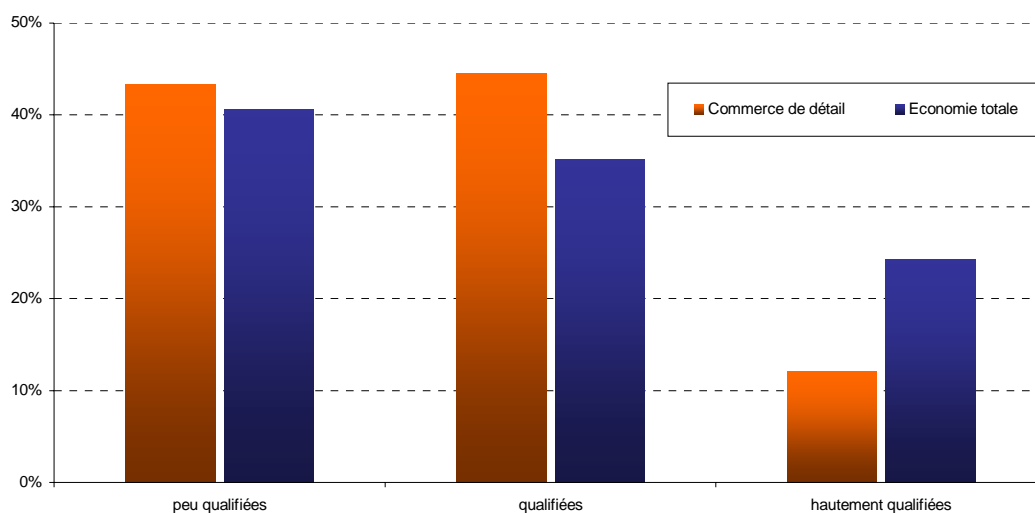
3.3.2 Intégration de personnes de nationalité étrangère dans le marché du travail

Outre le groupe des personnes peu qualifiées, les personnes de nationalité étrangère rencontrent souvent des difficultés à trouver un emploi du fait des problèmes de langue. Cette pro-

blématique est étroitement liée à celle du manque de formation, qui touche plus souvent les étrangers que les Suisses. Pour ce groupe de population, l'offre de places de travail exigeant un profil de compétences inférieur à la moyenne revêt une importance particulière. Ce constat est illustré par le fait que 19.5% des personnes actives occupées en Suisse sont d'origine étrangère, tandis que l'on trouve 39.1% d'étrangers dans le domaine des postes de travail exigeant un bas niveau de compétences. Ces indications résultent du dépouillement des données du recensement de la population pour l'année 2000.

Au vu de ces considérations et des éléments présentés plus haut, il apparaît clairement que le commerce de détail joue un rôle important également pour l'intégration des personnes de nationalité étrangère, notamment pour les étrangers ayant un niveau de formation inférieur à la moyenne. Cet état de fait s'exprime également dans les statistiques disponibles concernant la situation des étrangers en matière d'emploi et de formation en Suisse⁴. Dans le commerce de détail, la part des personnes actives occupées d'origine étrangère s'élève à 17.4%. Le commerce de détail occupe donc environ 60'000 personnes actives occupées de nationalité étrangère (chiffre extrapolé sur la base des données concernant les personnes actives occupées pour l'année 2005).

Fig. 15 : Structure de formation des personnes actives occupées de nationalité étrangère dans le commerce de détail



Source : BFS, BAK Basel Economics

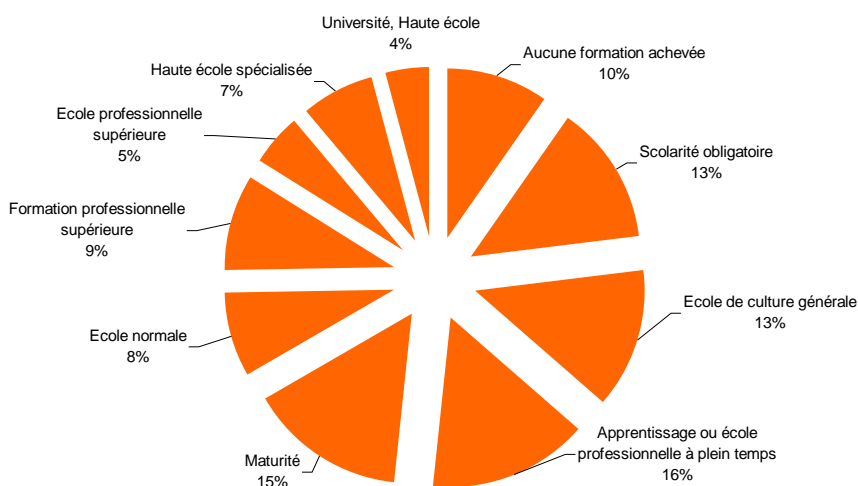
La structure de formation des étrangers occupés dans le commerce de détail présente une part de personnes peu qualifiées nettement supérieure à la moyenne suisse. Pour les employés de nationalité étrangère dans le commerce de détail, la part des personnes peu qualifiées s'élève à environ 43%. Le commerce de détail emploie donc environ 26'000 personnes actives occupées étrangères peu qualifiées.

⁴ Dans le cadre du recensement de la population 2000, les statistiques différenciées en fonction de la nationalité et du niveau de qualification n'identifient que sept niveaux de qualification. Ces sept niveaux ont été redistribués sur neuf niveaux de qualification à l'aide des informations concernant l'ensemble des personnes actives occupées.

La fonction d'intégration sociale du commerce de détail se reflète dans le rapport entre le nombre de personnes actives occupées étrangères dans le commerce de détail et le nombre total des personnes actives occupées étrangères en Suisse. Dans le domaine des postes de travail exigeant un bas profil de compétences, la part des personnes étrangères occupées dans le commerce de détail par rapport au nombre total d'actifs étrangers s'élève à 8.5%. Pour les personnes actives occupées ayant un niveau moyen de qualification, l'importance du commerce de détail est encore plus flagrante puisque le pourcentage correspondant est de 10.1%. La part la plus élevée des personnes actives étrangères concerne celles qui ont effectué un apprentissage (10.3%).

Fig. 16 : Part des personnes actives occupées étrangères dans le commerce de détail

En % de l'ensemble des personnes actives occupées



Source : BFS, BAK Basel Economics

Dans la perspective d'une intégration sociale durable, l'importance de la formation des personnes de nationalité étrangère ne saurait être surestimée. Le commerce de détail apporte une contribution considérable dans ce domaine : le recensement de la population 2000 indique qu'environ 15% des apprentis de nationalité étrangère en Suisse sont occupés dans le commerce de détail.

3.4 Tableau synoptique des effets directs dans le commerce de détail

Le tableau suivant synthétise les résultats de l'analyse de l'importance directe du commerce de détail pour l'économie suisse. Le tableau distingue les domaines « marché du travail », « chiffres clés de la performance » et « aspects sociaux ».

Tab. 3 : Tableau synoptique des effets directs

Marché du travail	
Personnes actives occupées, 2005	347'634
en % de l'économie totale	8.3
Emplois, 2005	310'923
en % de l'économie totale	8.6
Emplois (équivalents plein temps), 2005	242'800
en % de l'économie totale	8.0
Taux d'emplois à temps partiel (emplois à temps partiel en % de l'emploi total), 2005	40.6
Taux d'emplois à temps partiel, économie totale	30.7
Emplois à temps partiel: Part du commerce de détail dans de l'économie totale (en %)	11.3
Taux d'occupation de femmes (femmes actives occupées en % de l'emploi total), 2005	64.8
Taux d'occupation de femmes, économie totale	43.1
Femmes actives occupées: Part du commerce de détail dans de l'économie totale (en %)	12.9
Personnes actives occupées en formation professionnelle, 2000	21'824
Part des personnes en formation professionnelle dans l'économie totale (en %)	13.5
Chiffres clés de la performance	
Valeur ajoutée brute, nominale, 2005 [mio. de francs]	22'749
en % de l'économie totale	4.9
Productivité par personne active occupée nominale, 2005 [francs par personne]	65.4
Productivité par personne active occupée, économie totale	110.2
Rapport commerce de détail - économie totale en %	59
Productivité horaire nominale, 2005 [francs par heure]	42.8
Productivité horaire, économie totale	67.8
Rapport commerce de détail - économie totale en %	63
Aspects sociaux	
Personnes actives occupées peu qualifiées dans le commerce de détail en % de l'économie totale, 2000	26.1
Personnes actives occupées peu qualifiées par rapport à l'occupation totale dans l'économie totale en %, 2000	20.2
Personnes peu qualifiées: Rapport entre commerce de détail - économie totale en %	11.4
Personnes actives occupées de nationalité étrangère dans le commerce de détail en % de l'occupation totale, 2000	17.4
Personnes actives occupées de nationalité étrangère dans l'économie totale de détail en % de l'occupation totale, 2000	19.5
Personnes de nationalité étrangère: Rapport entre commerce de détail - économie totale en %	8.5

Source : OFS, BAK Basel Economics

4 Importance économique indirecte du commerce de détail

L'importance du commerce de détail pour l'ensemble de l'économie suisse dépasse l'importance directe exposée jusqu'ici. En effet, toute branche se fournit en biens et services auprès d'autres secteurs pour ses consommations intermédiaires, et livre des biens et services à d'autres branches sous la forme de produits semi-finis. L'économie est donc caractérisée par des interdépendances complexes entre les secteurs. Ces liens génèrent une importance économique indirecte qui n'apparaît pas nécessairement dans les statistiques disponibles.

La demande concernant les biens d'un secteur (impulsion primaire ou effet de premier rang) suscite indirectement une demande de biens dans d'autres branches (effets de second rang). Ces effets subordonnés accroissent l'importance d'une branche par rapport à la simple considération des personnes actives occupées ou de la valeur ajoutée de cette branche (effet direct).

Les effets indirects peuvent être saisis à l'aide d'éléments appelés multiplicateurs. Ceux-ci indiquent le facteur de multiplication qui doit s'appliquer à l'effet direct afin de déterminer l'importance globale d'une branche pour l'économie à un moment donné. Dans ce contexte, il convient de distinguer notamment les multiplicateurs d'output, de valeur ajoutée, d'emploi ou de revenu.

4.1 Méthodologie

En vue de mesurer l'importance indirecte d'une branche, l'analyse fait généralement intervenir des modèles appelés modèles input-output, dont la méthodologie est exposée ci-dessous.

4.1.1 Base de données

L'analyse suivante se fonde sur une représentation schématique de l'économie suisse dans un tableau input-output qui fait apparaître les interdépendances entre les branches et les corrélations entre la demande finale, la production intérieure et l'exportation de biens. La figure suivante montre le schéma général du tableau input-output.

L'axe horizontal illustre l'utilisation des biens (marchandises et services) produits dans un secteur. Ces biens transitent dans d'autres branches sous forme de consommations intermédiaires ou sont directement consommés, investis ou exportés par la demande finale. La somme de la demande de consommation intermédiaire et de la demande finale représente la demande totale.

L'axe vertical reflète la composition de l'offre d'ensemble, qui doit être en équilibre avec la demande totale. L'offre totale se compose de la production intérieure (« valeur de la production brute ») et des importations. Pour déterminer la valeur ajoutée brute d'une branche, il s'agit de déduire de la valeur de la production brute les consommations intermédiaires nécessaires à la production dans cette branche. La valeur ajoutée brute est affectée à la rémunération des facteurs de production que sont le travail et le capital⁵.

Fig. 17 : Représentation schématique d'un tableau input-output

	A0105	A1014	A1516	A9395	C01	...	C12	I	G	E	Total
A0105														Demande totale
A1014														
A1516														
...														
...														
...														
A9395														
Emploi														
Capital														
Importat.														
Total														

- A_j : Bien typique du secteur j
- C_i : Consommation privée des ménages, groupe i
- I : Investissement
- G : Dépenses publiques
- E : Exportations

Source : BAK Basel Economics

4.1.2 Le concept de l'analyse d'impact

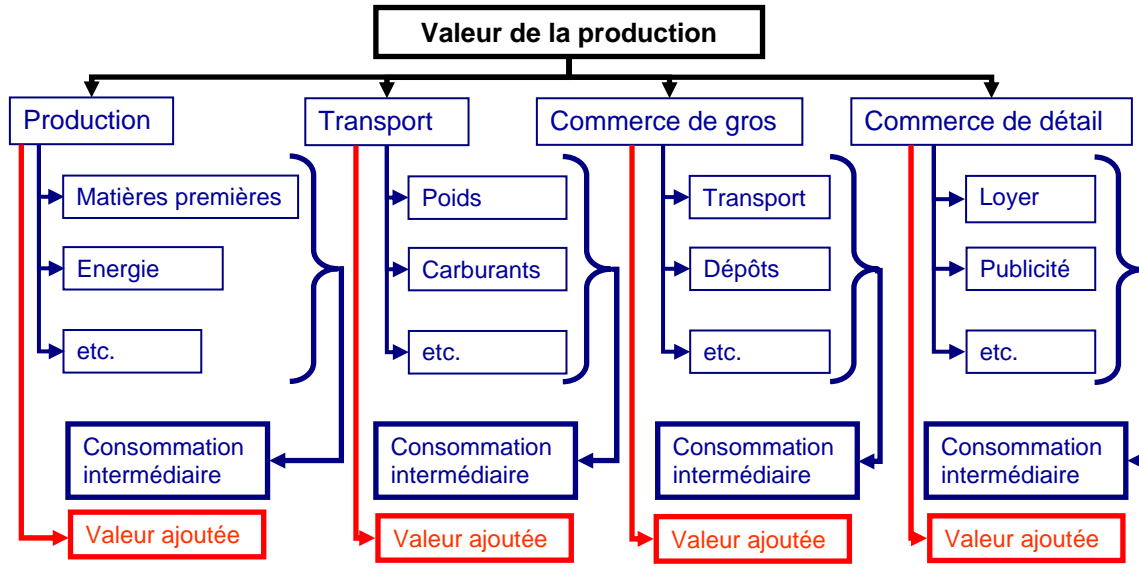
A l'aide de la matrice input-output, il est possible de déterminer l'influence d'une augmentation de la demande des biens d'une branche sur l'ensemble de l'économie. L'exemple suivant illustre le calcul des effets indirects à la suite d'un accroissement de la demande dans le commerce de détail suisse :

L'hypothèse postule une demande supplémentaire de denrées alimentaires à hauteur de 1'000 CHF comme impulsion primaire (ou effet initial). Le chiffre d'affaires du commerce de détail augmentera donc de 1'000 CHF. Cette somme sera en partie utilisée pour acheter des marchandises en Suisse et à l'étranger. Une partie de l'impulsion primaire transitera donc dans

⁵ Pour des raisons de simplification, la figure 18 fait abstraction des impôts sur les produits et des subventions qui sont normalement pris en compte dans le tableau input-output. En outre, il convient de relever que la rémunération du facteur capital comprend également, outre les bénéfices, les amortissements.

l'industrie alimentaire. Des coûts de transport et de commerce de gros interviendront en outre avant que les denrées alimentaires soient disponibles dans les rayons du commerce de détail.

Fig. 18 : L'idée de l'analyse d'impact – effet de premier rang



Source : BAK Basel Economics

Outre le coût de l'achat de biens, le commerce de détail fait appel à des consommations intermédiaires (coûts d'énergie, de location ou de transport, etc.) issues d'autres branches. La déduction des coûts d'achat de la marchandise et des coûts des consommations intermédiaires permettra d'obtenir la valeur ajoutée brute du commerce de détail. Une valeur ajoutée supplémentaire est générée dans les branches des fournisseurs, c'est-à-dire pour cet exemple dans l'industrie alimentaire, le secteur des transports et le commerce de gros. Pour déterminer la valeur ajoutée générée dans ces branches, il s'agit de déduire de la valeur de la production les coûts de consommation intermédiaire. La somme des effets considérés jusqu'ici constitue l'effet de premier rang.

Mais cet effet de premier rang ne tient compte que des effets de valeur ajoutée directement liés à la consommation. Or d'autres effets de valeur ajoutée sont générés dans l'ensemble des branches de consommation intermédiaire intervenant pour l'effet de premier rang (approvisionnement en énergie, immobilier, publicité, etc.). Les informations du tableau input-output permettent d'identifier également cet effet de second rang.

Or l'effet de second rang n'englobe pas l'ensemble des effets de valeur ajoutée. Car les branches intervenant dans la consommation intermédiaire font, à leur tour, appel à des consommations intermédiaires provenant d'autres branches, etc. En principe, il existe un enchaînement infini d'effets subséquents d'ampleur décroissante. L'idée de fond du modèle input-output réside dans la prise en compte d'un nombre maximum d'effets subséquents, jusqu'à convergence du modèle.

La synthèse des résultats d'une telle analyse d'impact permet de déterminer les multiplicateurs. Le multiplicateur exprime le rapport entre l'effet d'ensemble et l'effet direct et indique donc le

facteur de multiplication à appliquer à l'importance directe pour obtenir l'importance totale d'un secteur pour une économie nationale à un moment donné. Dans le cadre de cette analyse, l'on distingue notamment les multiplicateurs d'output, de valeur ajoutée, de revenu ou d'emploi.

4.1.3 Modèle input-output

Pour déterminer les effets indirects, l'analyse fait généralement appel à des modèles input-output. Ces modèles possèdent l'avantage d'être faciles à comprendre et à communiquer. En outre, ils se basent sur les interdépendances effectives entre les branches. Mais ces modèles présentent également certains désavantages dont il faut tenir compte lors de l'interprétation des résultats : les modèles input-output sont des modèles statiques qui ne tiennent pas compte de la dimension temporelle. La modélisation ignore notamment les réactions des entreprises et des consommateurs face aux changements de la demande.

Modèles input-output de type I et II

La hauteur d'un multiplicateur et donc l'identification de l'importance d'ensemble d'une branche pour l'économie nationale dépend, entre autres, du choix de la méthode de calcul du multiplicateur. L'on distingue grosso modo deux types de multiplicateurs : les multiplicateurs de type I et de type II. La différence entre ces deux types de multiplicateurs concerne la délimitation de leur impact. Tandis que le multiplicateur de type I se limite aux effets supplémentaires liés à la consommation intermédiaire, le multiplicateur de type II intègre également au circuit les revenus générés auprès des particuliers et des entreprises. Autrement dit, le multiplicateur de type I tient compte des effets directs et indirects d'une branche sur l'économie nationale, tandis que le multiplicateur de type II englobe également les effets induits.

Les deux types de multiplicateurs ont ceci de commun qu'ils reflètent les effets sur une économie à un moment donné et sont donc de nature statique. Les processus dynamiques d'adaptation à la modification de la demande ne sont pris en compte que de manière limitée. Les deux types de multiplicateurs se fondent sur l'hypothèse que la technologie des branches reste inchangée, donc sur une absence supposée d'effets de substitution au sein de la production. Les prix relatifs restent constants.

Les multiplicateurs de type II se basent en outre sur l'hypothèse que les consommateurs et les personnes actives occupées n'adaptent pas leur comportement à une éventuelle modification de leurs revenus ou de leur situation d'emploi. Les éventuels effets entre prix et demande ne sont pas non plus pris en compte. Un autre élément critique du multiplicateur de type II réside dans l'hypothèse d'une structure de consommation homogène en fonction du revenu. Enfin, le multiplicateur de type II fait abstraction des revenus de la propriété, des revenus des indépendants et des transferts financiers de l'Etat, postulant une relation unidimensionnelle entre le revenu des personnes actives occupées et la consommation privée.

Le modèle input-output de BAK

Etant donné que les hypothèses du modèle input-output de type II sont nettement plus restrictives que celles du type I, la présente analyse d'impact se fonde sur un modèle de type I. Les effets de revenus sont pris en compte en tant qu'effets dérivés d'une valeur ajoutée créée direc-

tement ou indirectement. Des simulations ont en outre été effectuées à l'aide du modèle économétrique de branches de BAK Basel Economics afin de vérifier la pertinence des effets de valeur ajoutée mesurés au moyen du modèle input-output.

Tableau input-output pour la Suisse

Le modèle input-output se fonde sur le tableau input-output pour la Suisse élaboré par Nathani et al. (2005). Etant donné que le tableau en question n'opère pas de distinction entre le commerce de gros et le commerce de détail, il a été affiné pour les besoins de cette étude, notamment à l'aide de tableaux input-output moins récents pour la Suisse et de tableaux input-output pour l'étranger présentant une différenciation du commerce. L'algorithme élaboré en vue de cette différenciation garantit une prise en compte des caractéristiques propres à la Suisse (par ex. l'interdépendance entre le secteur agricole ou l'industrie alimentaire et le commerce) selon le tableau input-output 1995 pour la Suisse, mais reflète également les mutations structurelles générales du commerce, mutations qui interviennent également dans d'autres pays. Cette démarche s'est appuyée sur les tableaux input-output d'Autriche, disponibles pour les années 1995 et 2000. Le choix s'est porté sur l'Autriche car, dans le cadre européen, c'est le commerce autrichien qui ressemble le plus au commerce suisse sur le plan de la structure et des conditions cadres (taille du marché, topographie).

Modélisation de l'impulsion primaire

Dans le cadre de l'analyse d'impact, l'impulsion primaire est modélisée sous la forme d'une demande finale de biens ou de services dans la branche considérée. Dans un premier temps, la modélisation de l'impulsion primaire tient donc compte des services fournis par le commerce de détail. Mais pour appréhender l'importance totale des processus de création de valeur ajoutée liés au commerce de détail, il convient de prendre en compte également la valeur ajoutée créée lors de la production de la marchandise.

Cette démarche fait intervenir les informations spécifiques du tableau input-output concernant la consommation privée. Le tableau input-output identifie les branches participant, en dernière analyse, aux dépenses effectuées pour 12 sous-groupes de la consommation privée. Pour la consommation de denrées alimentaires, le tableau indique par exemple – outre la marge brute générée dans le commerce de détail – les parts des dépenses de consommation revenant à l'agriculture, à l'industrie alimentaire, au commerce de gros ou au secteur des transports.

Pour la modélisation de l'impulsion primaire sous la forme d'une demande supplémentaire concernant un « produit typique du commerce de détail », les chiffres d'affaires – également disponibles pour les différents groupes de produits – ont été attribués aux divers sous-groupes de consommation.

4.2 Résultats de modélisation

Les multiplicateurs calculés à l'aide du modèle input-output pour la valeur ajoutée brute, le nombre de personnes actives occupées et le revenu des employés sont présentés ci-dessous. Ils sont en outre soumis à une vérification par le biais du modèle de structure économétrique de BAK Basel Economics.

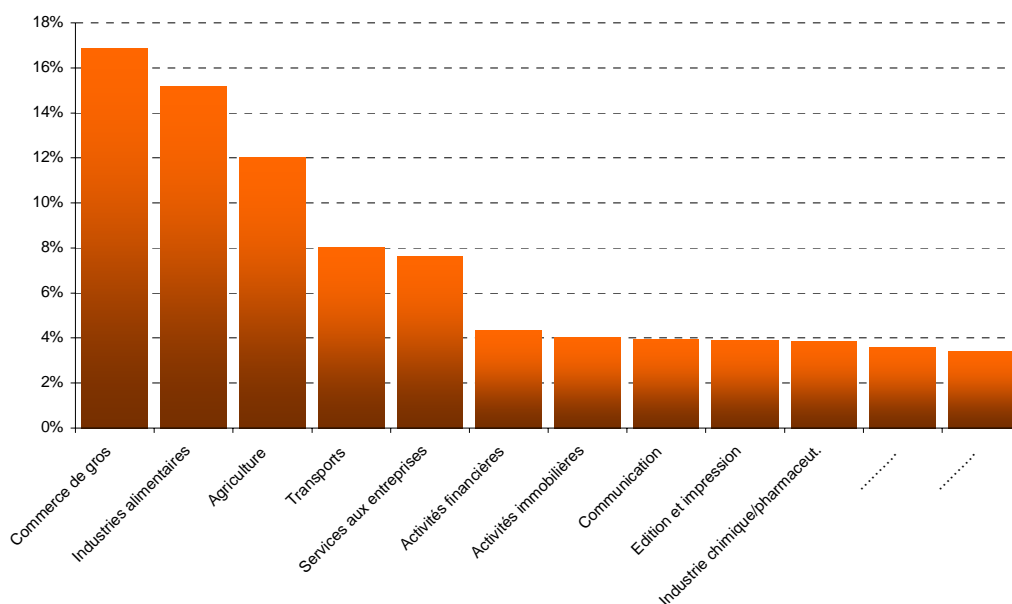
4.2.1 Effet indirect de valeur ajoutée

A l'aide du modèle input-output, l'analyse a déterminé la valeur ajoutée brute de l'économie suisse liée, directement ou indirectement, à la demande de consommation dans le commerce de détail suisse. Une demande de consommation supplémentaire de 1'000 francs suisses concernant des produits typiques du commerce de détail entraîne pour l'économie suisse une valeur ajoutée brute supplémentaire de 676 CHF – le montant restant, 324 CHF, transite vers l'étranger.

De cette valeur ajoutée brute supplémentaire, environ 205 CHF reviennent au commerce de détail. Les 471 CHF restants bénéficient à d'autres branches du fait de l'augmentation de la demande dans le commerce de détail. Le multiplicateur de valeur ajoutée brute est donc de 3.3 (676 CHF/205 CHF). Un franc suisse de valeur ajoutée générée dans le commerce de détail entraîne donc une valeur ajoutée supplémentaire de 2.3 francs suisses dans d'autres branches économiques suisses.

Fig. 19 : Effets indirects de valeur ajoutée

En % de l'effet indirect total



Source : BAK Basel Economics

Le modèle input-output indique en outre dans quelle mesure les diverses branches profitent des effets indirects. La figure suivante illustre la répartition des effets indirects entre les différents secteurs. Le plus grand effet indirect concerne le commerce de gros qui détient une part de près de 17% de cette valeur ajoutée supplémentaire. Pour l'exemple évoqué ci-dessus, c'est-à-dire un effet indirect de valeur ajoutée à hauteur de 471 CHF, le commerce de gros réalisera une valeur ajoutée supplémentaire d'environ 82 CHF. L'industrie alimentaire et l'agriculture – les deux secteurs les plus importants pour l'approvisionnement en produits alimentaires – se trouvent au deuxième et troisième rang du classement des branches bénéficiaires.

Le multiplicateur de valeur ajoutée sert ensuite à calculer l'importance indirecte du commerce de détail pour l'économie suisse. En 2005, la valeur ajoutée brute nominale du commerce de détail suisse s'élevait à environ 23 milliards de francs suisses. Il s'agit là de l'effet direct. L'effet économique total du commerce de détail calculé à l'aide du multiplicateur se monte à environ 75 milliards de francs suisses. Un montant total d'environ 52 milliards de francs suisses de valeur ajoutée brute est en outre généré en tant qu'effet indirect dans d'autres branches.

4.2.2 Effet indirect d'emploi

Sur la base de l'effet de valeur ajoutée déterminé par calcul, les données du modèle de branches BAK concernant le nombre de personnes actives occupées et la productivité dans les différentes branches permettent ensuite de calculer l'effet sur le niveau de l'emploi. A l'aide de la productivité, il est possible de déterminer le nombre de personnes actives occupées nécessaires à la production de cette valeur ajoutée supplémentaire.

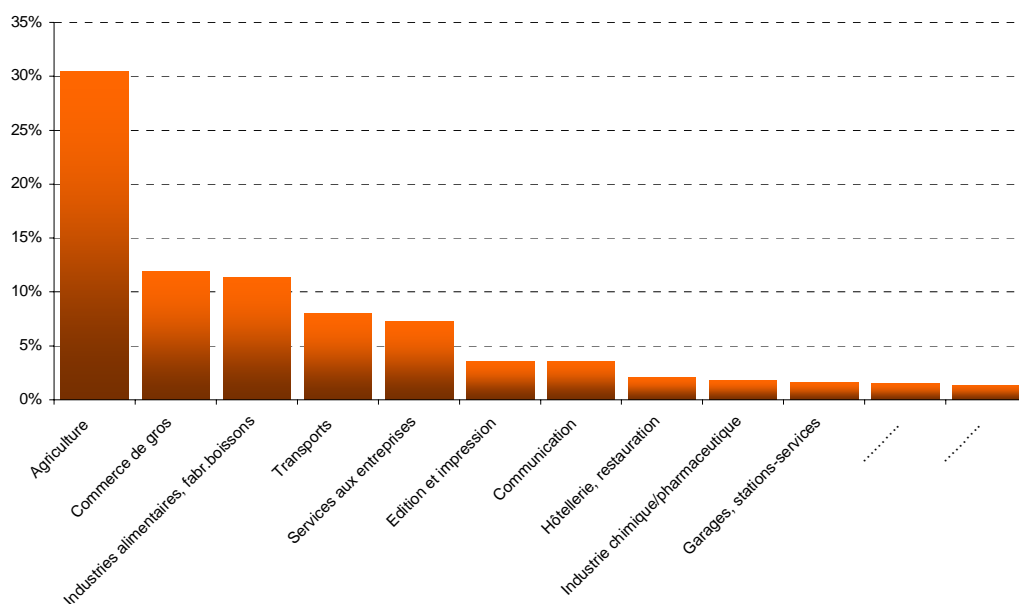
Les calculs effectués à l'aide du modèle input-output et du modèle de branches font apparaître un multiplicateur d'emploi de 2.5. Cela signifie qu'il faut tenir compte, pour chaque personne active occupée dans le commerce de détail, de 1.5 personne active occupée supplémentaire travaillant dans des branches dont l'activité économique et le chiffre d'affaires dépendent en partie du commerce de détail.

En 2005, le nombre de personnes actives occupées dans le commerce de détail s'élevait à environ 348'000. Au total, l'emploi lié au commerce de détail concerne environ 881'000 personnes, un chiffre calculé à l'aide du multiplicateur d'emploi. L'effet indirect d'emploi s'applique donc à environ 533'000 personnes. Environ 21% des personnes actives occupées de l'économie suisse sont donc liées, directement ou indirectement, au commerce de détail.

S'agissant des effets indirects d'emploi, le classement des branches bénéficiaires diffère un peu de celui concernant l'effet indirect de valeur ajoutée. Cette différence s'explique du fait des différents niveaux de productivité dans les branches. L'écart entre l'effet de valeur ajoutée et l'effet d'emploi est le plus marqué dans l'agriculture, secteur qui présente un niveau fortement inférieur à la moyenne en ce qui concerne la productivité par personne active occupée, et qui emploie donc davantage de personnes actives occupées par unité de valeur ajoutée que d'autres branches.

Fig. 20 : Effets indirects d'emploi

En % de l'effet indirect total



Source : BAK Basel Economics.

4.2.3 Effet indirect de revenu

Le tableau input-output indique en outre la répartition de la valeur ajoutée brute entre les composantes que sont le revenu des employés, la rémunération du facteur capital ainsi que les impôts sur les produits et les subventions⁶. Déterminée par calcul, la « quote-part des salaires » – part du revenu des employés à la valeur ajoutée – spécifique à la branche permet d'identifier les effets indirects de revenu, ceci à l'aide des effets indirects de valeur ajoutée. Dans un deuxième temps, il est ainsi possible de déterminer le multiplicateur de revenu.

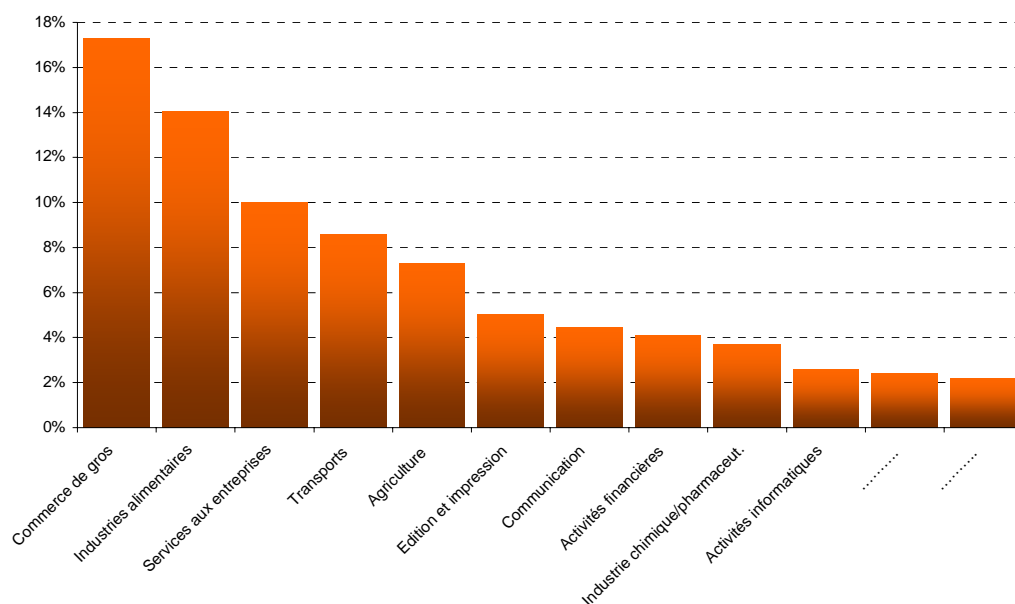
Pour l'exemple, évoqué ci-dessus, d'une impulsion primaire sous forme d'une demande supplémentaire de 1'000 CHF, ce calcul fait apparaître un effet de revenu économique supplémentaire à hauteur de 424 CHF. De cette somme, environ 152 CHF sont directement versés en tant que salaire dans le commerce de détail. L'effet indirect de revenu dans d'autres branches s'élève à 272 CHF. Le multiplicateur de revenu est donc de 2.8 (424 CHF/152 CHF).

Selon les estimations du modèle de branches BAK, la masse salariale dans le commerce de détail se montait à environ 15 milliards de francs suisses en 2005. Calculé à l'aide du multiplicateur de revenu, l'effet total de revenu pour les activités économiques directement ou indirectement liées au commerce de détail s'élève à environ à 43 milliards de francs suisses. Environ 28 milliards de francs suisses au total sont générés en tant qu'effet indirect de revenu dans d'autres branches.

⁶ Le revenu des employés comprend les charges salariales annexes qui incombent à l'employeur.

Fig. 21 : Effet indirect de revenu

En % de l'effet indirect total



Source : BAK Basel Economics

La répartition de l'effet indirect de revenu entre les branches bénéficiaires reflète également un classement un peu différent du classement relatif aux effets indirects de valeur ajoutée. Cette différence s'explique du fait des quotes-parts salariales différentes selon les branches. Au total, les différences par rapport à l'effet indirect de valeur ajoutée sont relativement peu marquées. Ce sont – de loin – les employés du commerce de gros et de l'industrie alimentaire qui profitent le plus de cet effet indirect. En effet, près d'un tiers des effets indirects de revenu concernent ces deux secteurs.

4.2.4 Effets fiscaux induits

Les recettes fiscales directement ou indirectement liées aux effets de valeur ajoutée du commerce de détail se subdivisent en : (a) taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ; (b) impôt sur le revenu des personnes physiques et (c) impôts sur le bénéfice des entreprises.

Le calcul des effets fiscaux doit s'appuyer sur des modules supplémentaires, car le tableau input-output ne présente que de manière rudimentaire le côté de l'utilisation du produit intérieur brut. Les impôts directs, par exemple, ne sont pas représentés dans le tableau.

Taxe sur la valeur ajoutée

Dans l'idéal, le système de TVA est un simple impôt sur la consommation. Dans le cadre d'un système de taxe sur la valeur ajoutée sans aucune exception, l'assiette fiscale correspond à la consommation finale. Les montants versés en vertu de la TVA pour la consommation intermédiaire ou les biens d'équipement correspondent, à tous les niveaux de la production, à l'impôt

préalable déductible. Dans ce cas de figure, la consommation dans le commerce de détail n'entraînerait qu'une TVA frappant le chiffre d'affaires.

Dans la réalité, le système de TVA ne correspond pas à cet idéal. La différence s'explique du fait de l'existence de l'« exonération improprement dite » qui exempte de la TVA le chiffre d'affaires, mais supprime également la possibilité de faire valoir une déduction de l'impôt préalable. Dans ce cas, la TVA frappe non seulement la consommation de biens imposables, mais aussi la consommation intermédiaire et les investissements de branches bénéficiant de cette exonération improprement dite⁷. Nathani et al. (2005) ont tenu compte de cet aspect, il est donc possible de calculer également l'effet supplémentaire de TVA.

Dans un premier temps, il s'agit d'étudier la TVA qui frappe la consommation finale. Il convient de tenir compte du fait qu'une partie de la marchandise est imposée au taux de TVA réduit à 2.6%. Selon les données de Daepf (2005) concernant la part du chiffre d'affaires qui bénéficie du taux réduit dans cette branche, le taux effectif de TVA du commerce de détail s'élève à 6.1%. Avec un volume du chiffre d'affaires d'environ 86.5 milliards de francs suisses, le commerce de détail a donc généré environ 5.3 milliards de francs suisses de recettes de TVA en 2005.

Dans un deuxième temps, l'analyse s'appuie sur le modèle input-output pour déterminer le produit supplémentaire de la TVA lié à l'exonération improprement dite dans d'autres branches. Les calculs ont identifié un effet d'exonération improprement dite qui entraîne une imposition supplémentaire de 0.4% pour le chiffre d'affaires du commerce de détail. Dans l'hypothèse du chiffre d'affaires de 86.5 milliards en 2005, il s'ensuit des recettes supplémentaires de TVA d'environ 360 millions de francs suisses.

Selon ces calculs, le produit total de la TVA lié à la consommation dans le commerce de détail s'élève donc à environ 5.6 milliards de CHF. Ce montant correspond à environ un tiers du produit total de la TVA en Suisse.

Impôt sur le revenu des personnes physiques

Le calcul de l'impôt se fonde sur le revenu des employés indiqué par le tableau input-output et sur les effets de revenu du modèle input-output. Le calcul du produit de l'impôt sur le revenu s'appuie premièrement sur les effets de revenu calculés à l'aide du modèle input-output. Deuxièmement, il fait intervenir les taux d'imposition du revenu tels qu'indiqués par l'Administration fédérale des contributions pour chaque classe de revenu. Une différenciation est opérée entre l'impôt sur le revenu perçu par la Confédération et l'impôt sur le revenu qui revient aux cantons et communes. Troisièmement, l'analyse englobe des données concernant la structure de qualification et de salaire dans les différentes branches dans le dessein de tenir compte, de façon approximative, de la répartition des revenus au sein des branches⁸.

Compte tenu de la répartition des revenus selon l'enquête suisse sur la population active (revenu en fonction du niveau de qualification) et de la structure de qualification issue du recensement de la population (répartition exprimée en pourcentage des personnes actives occupées

⁷ A ce sujet, voir Daepf (2005), p. 4.

⁸ Voir Administration fédérale des contributions (2006), Office fédéral de la statistique (2000).

par niveau de qualification), ce calcul a permis de déterminer un taux d'imposition moyen pour le commerce de détail, taux qui prend en considération la nature progressive du système suisse d'imposition du revenu⁹. L'importance de ce dernier aspect tient au fait que le revenu d'une grande partie des employés du commerce de détail se situe dans la partie inférieure de la progression. Pour le produit de l'impôt sur le revenu lié à l'effet indirect dans d'autres branches, le calcul s'est fondé sur le taux moyen d'imposition sur le revenu des personnes physiques en Suisse¹⁰.

L'activité économique du commerce de détail génère au total 6.3 milliards de francs suisses pour le produit de l'impôt sur le revenu 2001, une part de 16% au produit total de l'impôt sur le revenu. Environ 2.1 milliards de francs suisses proviennent de l'impôt sur le revenu des personnes actives occupées dans le commerce de détail, et environ 4.2 milliards de francs suisses découlent des impôts des personnes actives occupées dans d'autres secteurs.

Impôts sur le bénéfice des entreprises

Selon les données du tableau input-output, les bénéfices des entreprises du secteur du commerce de détail s'élevaient à environ 2.4 milliards de francs en 2001. Les calculs effectués à l'aide du modèle input-output ont mis en évidence des bénéfices supplémentaires indirects dans d'autres branches à hauteur d'environ 8.2 milliards de francs suisses. L'on constate donc que 10.6 milliards de francs suisses de bénéfices réalisés par des entreprises sont liés, directement ou indirectement, à l'activité économique du commerce de détail.

Compte tenu des amortissements, le tableau input-output indique un montant d'environ 76 milliards de francs suisses pour les bénéfices agrégés de l'économie suisse. Le produit de l'impôt sur le bénéfice s'élevait à environ 13 milliards de francs suisses pour l'année de référence 2001. Ces données indiquent un taux d'imposition moyen du bénéfice des entreprises d'environ 17%. Ce taux d'imposition moyen permet de mettre en évidence un produit fiscal de 1.8 milliards de francs suisses lié au commerce de détail pour 2001. Ce chiffre correspond à une part d'environ 14% du produit total. Sur cette somme totale, environ 400 millions de CHF concernent directement le commerce de détail, et 1.4 milliard de francs suisses proviennent d'autres branches.

Le tableau suivant résume les effets fiscaux induits pour les différents types d'impôt¹¹ :

⁹ Pour la modélisation de la progression, l'analyse se base sur l'hypothèse que l'écart relatif entre le degré de progression moyen des revenus dans le commerce de détail et la valeur correspondante pour l'ensemble de l'économie dans le canton de Zurich peut être utilisé en lieu et place de la moyenne nationale.

¹⁰ Ce calcul ne tient pas compte du fait que les travailleurs frontaliers ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu, mais à l'impôt à la source.

¹¹ La position « impôt sur le revenu des personnes physiques » comprend le produit de l'impôt sur le revenu des employés. Le produit de l'impôt des indépendants est compris dans la position « impôt sur le bénéfice des entreprises ».

Tab. 4 : Effets fiscaux induits

En mio. de francs suisses

	Taxe sur la valeur ajoutée (2005)	Impôt sur le revenu des personnes physiques (2001)	Impôts sur le bénéfice des entreprises (2001)
Effet direct	5'257	2'097	405
Effet indirect	358	4'193	1'391
Effet total	5'614	6'289	1'796
Multiplicateur	1.1	3.0	4.4

Source : Administration fédérale des contributions, BAK Basel Economics

4.2.5 Importance des investissements du commerce de détail pour l'économie suisse

Outre l'importance des dépenses de consommation dans le commerce de détail, il convient de relever la signification des investissements du commerce de détail pour l'économie suisse. Etant donné qu'il n'existe pas de statistique officielle des investissements effectués dans l'ensemble de la branche, il n'est pas possible d'avancer des constats avérés à ce sujet. Selon des estimations internes à la branche, le commerce de détail réalise des investissements à hauteur d'environ 4 milliards de francs suisses par année. Des calculs effectués à titre d'exemple à l'aide du modèle input-output indiquent par exemple qu'un investissement à hauteur de 1 milliard de francs suisses, réalisé par le commerce de détail dans la construction, suscitera en Suisse une valeur ajoutée brute d'environ 800 millions de francs suisses, valeur ajoutée dont la production sera liée à environ 10'000 personnes actives occupées et à des revenus d'employés d'environ 600 millions de francs suisses.

4.2.6 Vérification des résultats à l'aide d'un modèle économétrique

La pertinence des résultats du modèle input-output a ensuite été soumise à vérification. A cet effet, des simulations ont été effectuées par le biais du modèle économétrique de branches de BAK Basel Economics. Le modèle de branches BAK se base sur une approche conjoncturelle destinée à la prévision à court et moyen terme du développement des secteurs de l'économie suisse. Le modèle de branches fait intervenir tant les facteurs structurels que les influences conjoncturelles.

Outre les interdépendances qui existent entre les branches, ces modèles modélisent également les réactions aux prix, donnant lieu à des adaptations des prix relatifs des produits. Cette démarche permet d'assouplir légèrement la rigidité des hypothèses concernant les prix constants (relatifs) qui sous-tendent de manière implicite l'analyse input-output. En outre, il s'agit d'un modèle de branches international qui tient compte de l'ensemble des facteurs d'influence sur l'offre et la demande de biens.

Afin de vérifier le multiplicateur de valeur ajoutée, une simulation basée sur l'hypothèse d'une augmentation de la demande de consommation dans le commerce de détail à hauteur d'un million de francs suisses a été menée à l'aide du modèle de branches. Le résultat du modèle

input-output se trouve confirmé : le multiplicateur de valeur ajoutée s'élève à 3.3, c'est-à-dire que l'effet total de valeur ajoutée est 3.3 fois plus grand que la valeur ajoutée dans le seul commerce de détail.

4.3 Tableau synoptique des effets indirects

Le tableau suivant présente l'effet économique direct et indirect du commerce de détail dans les domaines de la valeur ajoutée, de l'emploi et du revenu des employés. Le multiplicateur indiqué désigne le facteur de multiplication à appliquer à l'effet direct pour obtenir l'importance totale du commerce de détail.

Tab. 5 : Multiplicateurs pour le commerce de détail

	Niveau	En % de l'économie totale
Valeur ajoutée		
Effet direct	22'749	4.9%
Effect indirect	52'352	11.4%
Effet total	75'101	16.3%
Multiplicateur	3.3	
Activité professionnelle		
Effet direct	347'634	8.3%
Effect indirect	533'165	12.7%
Effet total	880'799	21.1%
Multiplicateur	2.5	
Revenu des employés		
Effet direct	15'367	5.5%
Effect indirect	27'561	9.8%
Effet total	42'928	15.3%
Multiplicateur	2.8	

Source : BAK Basel Economics

5 Conclusion

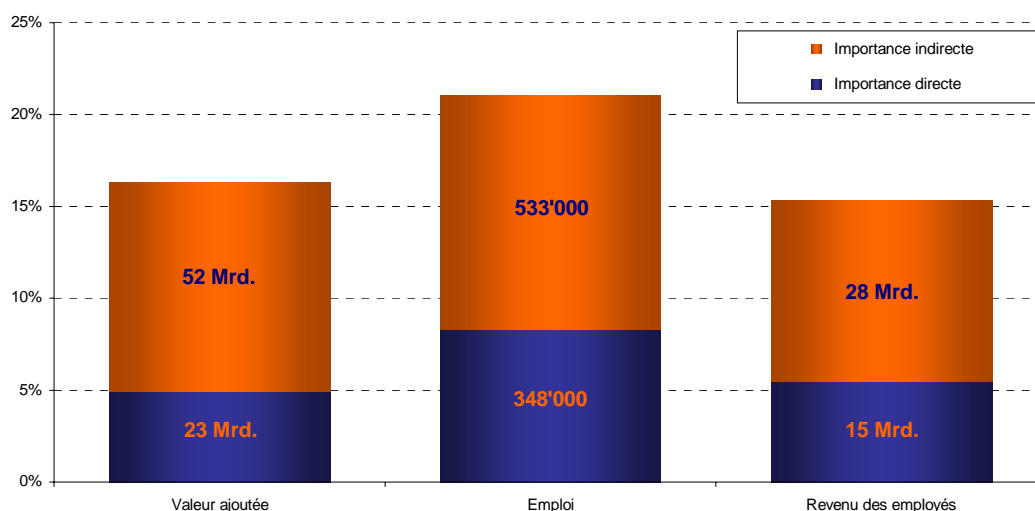
Le commerce de détail revêt une grande importance pour l'économie suisse, importance qui dépasse largement ce qu'indiquerait une analyse partielle de la branche.

Cette étude analyse, pour la première fois, les effets directs et indirects du commerce de détail suisse sur l'économie du pays. Cette « analyse d'impact » s'appuie sur un modèle input-output basé sur les données les plus récentes. Les résultats sont en outre soumis à une vérification critique par le biais du modèle de branches économétrique de BAK Basel Economics.

L'analyse se concentre sur la question de l'importance effective du commerce de détail pour l'économie suisse. Cette importance se reflète notamment dans la part du commerce de détail à la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie, dans sa part au nombre de personnes actives occupées dans l'ensemble de l'économie ou encore dans sa part au revenu total des employés. La figure ci-dessous illustre l'importance directe et indirecte du commerce de détail dans ces trois domaines :

Fig. 22 : Importance directe et indirecte du commerce de détail pour l'économie nationale

En % de l'économie totale



Source : BAK Basel Economics

Les principaux résultats de l'étude se résument dans les considérations suivantes :

L'importance du commerce de détail pour l'économie suisse

- **Valeur ajoutée**

L'activité économique du commerce de détail génère environ 75 milliards de francs suisses ou 16% du produit intérieur brut suisse. L'effet direct du commerce de détail s'élève à environ 5% ou à près de 23 milliards de francs suisses. Environ 52 milliards ou 11% du produit intérieur brut sont générés en tant qu'effet indirect dans d'autres branches. Le multiplicateur de la valeur ajoutée est de 3.3, l'effet de valeur ajoutée effectif du commerce de détail est donc 3.3 fois plus grand que la valeur ajoutée du commerce de détail en tant que tel.

- **Emploi**

Environ 21% des personnes actives occupées possèdent un emploi en lien avec l'activité économique du commerce de détail. Cette situation concerne environ 881'000 personnes. Près de 348'000 personnes sont directement employées dans le commerce de détail. Ce chiffre correspond à environ 8% des personnes actives occupées de l'ensemble de l'économie. Les postes de travail restants (environ 13% de l'emploi en Suisse) sont générés en tant qu'effet indirect dans d'autres secteurs économiques suisses. Le multiplicateur des personnes actives occupées est de 2.5.

- **Revenu**

La part du revenu des employés liée au commerce de détail s'élève à environ 15% du revenu total des employés. Ce pourcentage correspond à une masse salariale brute d'environ 43 milliards de francs suisses. Dans le commerce de détail en tant que tel, la masse salariale s'élevait à environ 15.4 milliards en 2005. L'effet direct de revenu se monte donc à 5.5% du revenu total des employés. L'effet indirect généré par le biais de l'emploi dans d'autres branches s'élève à 27.6 milliards de francs suisses ou à 9.8% du revenu des employés dans l'ensemble de l'économie. Le multiplicateur de revenu est de 2.8.

- **Produit fiscal induit**

La consommation du commerce de détail ainsi que le revenu des employés et les bénéfices directement ou indirectement liés au commerce de détail induisent un produit fiscal à hauteur de plus de 10 milliards de francs pour l'Etat. Les calculs effectués à l'aide du modèle input-output indiquent un produit fiscal induit estimé à 5.6 milliards de francs suisses pour la TVA (en 2005), à 6.3 milliards de francs suisses pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques (en 2001) et à environ 1.8 milliards de francs suisses pour l'impôt sur le bénéfice des entreprises (en 2001).

Fonction sociale du commerce de détail

Le commerce de détail revêt une grande importance économique, mais joue également un rôle social important pour certains groupes sociodémographiques. Les aspects les plus importants de cette fonction sociale sont les suivants :

- **Le plus haut pourcentage d'emploi à temps partiel**

Parmi les secteurs économiques du privé, le commerce de détail présente le plus fort taux de personnes travaillant à temps partiel. Plus de 40% des employés du commerce de détail sont occupés à temps partiel, tandis que ce pourcentage est de 30% pour la moyenne des branches. Plus d'un poste à temps partiel suisse sur neuf (11.3%) est créé par le commerce de détail.

- **Le plus fort taux d'activité féminine**

Employant un peu plus de 200'000 employés féminins au total, le commerce de détail occupe environ 13% des femmes actives occupées en Suisse. Le commerce de détail est donc la branche économique connaissant le plus fort taux d'activité féminine du secteur privé. Ainsi, le commerce de détail occupe plus de femmes que l'ensemble des industries manufacturières.

- **Le plus grand formateur**

Le commerce de détail constitue la branche offrant le plus de places de formation. Les données du recensement de la population 2000 indiquent qu'environ 14% des apprentis effectuent leur apprentissage dans le commerce de détail.

- **Fonction d'intégration**

Etant donné qu'un grand nombre d'étrangers et de personnes peu qualifiées trouvent une opportunité professionnelle dans le commerce de détail, celui-ci remplit également une importante fonction sociale d'intégration au sein de la société suisse. En effet, la structure de qualification des employés du commerce de détail présente une part supérieure à la moyenne de personnes des catégories inférieures en matière de formation. Cette fonction sociale d'intégration se reflète également dans le fait que le commerce de détail offre une opportunité aux personnes de nationalité étrangère de participer au marché du travail suisse. Le commerce de détail joue donc un rôle important en matière d'intégration sociale, notamment pour les personnes de nationalité étrangère ayant un niveau de qualification inférieur à la moyenne.

6 Bibliographie

Administration fédérale des finances (2003) :

« *Öffentliche Finanzen in der Schweiz 2001* », Berne 2003.

Administration fédérale des contributions (2006) :

« *Steuerstatistik und Dokumentation. Direkte Bundessteuer – natürliche Personen* ».

Téléchargement sur http://www.estv.admin.ch/data/sd/d/dbst/fremd/2001/t_2.xls.

Daepf, M.(2005) :

« *Zur Taxe Occulte in der Mehrwertsteuer* », Administration fédérale des contributions, ESTV Arbeitspapier, Janvier 2005.

Département fédéral de l'économie (2002) :

« *Der Wachstumsbericht. Determinanten des Schweizer Wirtschaftswachstums und Ansatzpunkte für eine wachstumsorientierte Wirtschaftspolitik* », Berne, avril 2002.

Nathani, C., M. Wickart, R. Oleschak und R. van Nieuwkoop (2005) :

« *Estimation of a Swiss Input-Output Table for 2001* ». Technical Report, Draft Version as of 28.11.2005. ETH Zürich.

Office fédéral de la statistique (2001) :

« *Lohnstrukturerhebung für das Jahr 2000* ».

Office fédéral de la statistique (2004) :

« *Statistik der Lehrverträge, Lehrabschlussprüfungen und der Berufsmaturität 2003* ».

Office fédéral de la statistique (2005A) :

« *Die Schweizerische Arbeitskräfteerhebung (SAKE) 2005* ».

Office fédéral de la statistique (2005B) :

« *Volkszählung 2000* ».

Secrétariat d'Etat à l'économie (2005) :

« *Die Berechnung der Arbeitsproduktivität in der Schweiz* ». Spezialthema in: « *Konjunkturten- denzen Herbst 2005* ».